

Rapport d'activité

2016



CONFÉRENCE DES
GRANDES
ÉCOLES®

EXCELLENCE FOR A COMPLEX WORLD 



SOMMAIRE

ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE	5
----------------------------	---

6

QU'EST-CE QUE LA CGE

2015-2016 : TEMPS FORTS ET CHIFFRES CLÉS	6
--	---

7

LA VIE DE LA CGE

LE CONGRÈS DE PARIS	7
LE COLLOQUE CGE	8
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	10
DES PRES AUX REGROUPEMENTS DE SITE : AVANCÉES ET PERSPECTIVE	11
LA PERCEPTION DES GRANDES ÉCOLES	12

16

DOSSIER THÉMATIQUE

FAIRE RÉUSSIR LA JEUNESSE	16
---------------------------	----

20

LES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

ACCREDITATION	20
LES NOUVELLES FORMATIONS ACCRÉDITÉES	21
AMONT	22
AVAL	23
LE CHAPITRE DES ÉCOLES DE MANAGEMENT	24
COMMUNICATION	25
DÉVELOPPEMENT DURABLE & RS	26
DIVERSITÉ	27
FORMATION	28
RECHERCHE ET TRANSFERTS	29
RELATIONS INTERNATIONALES	30
VIE ÉTUDIANTE	31

32

L'OBSERVATOIRE DE LA CGE

ENQUÊTE INSERTION DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES 2016	32
LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES	35
LES GRANDES ÉCOLES : ACTEURS MAJEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	37
L'ÉVOLUTION DES LABELS	38
R ² D ²	39

40

MIEUX CONNAÎTRE LA CGE

ORGANIGRAMME DE LA CGE	40
LE BUREAU	41
ÉCOLES MEMBRES DE LA CGE	44
ENTREPRISES ET ORGANISMES MEMBRES DE LA CGE	46

EDITORIAL

ANNE-LUCIE WACK Présidente de la Conférence des grandes écoles



Un tournant historique pour l'enseignement supérieur

Augmentation des effectifs étudiants, sélection et orientation, bachelor et formations courtes, formation continue, financement, frais d'inscription, entrepreneuriat, engagement étudiant, innovation pédagogique, transformation numérique, attractivité internationale, regroupements et fusions, articulation Grandes écoles-universités... sur toutes les grandes questions clés pour l'avenir et l'évolution de notre enseignement supérieur, les lignes bougent !

Riche de débats et de prises de positions parfois passionnés que les perspectives de la présidentielle 2017 et du PIA3 vont certainement nourrir et attiser, cette année marque un tournant historique, auquel nous devons contribuer en promouvant les principes fondamentaux qui font le succès des Grandes écoles et des meilleures références de l'enseignement supérieur à l'international.

La contribution des Grandes écoles sur trois grands chantiers : ouverture et mixité sociale, efficacité et impact, financement de l'enseignement supérieur

Le dernier rapport de France Stratégie⁽¹⁾ sur les priorités éducatives est sans appel : notre système éducatif doit se réformer, pour plus de performance et moins de reproduction des inégalités sociales. En plein accord avec ce diagnostic, les trois grands chantiers lancés par la CGE en 2015 (*ouverture et mixité sociale, efficacité et impact, financement*) ont été alimentés par divers colloques, commissions et groupes de travail de la CGE, ainsi que par un dialogue soutenu avec nos partenaires CPU, CDEFI, entreprises, ministères, territoires, et politiques.

Ces travaux nous ont conduit à élaborer des propositions concrètes, dévoilées fin septembre 2016 dans la perspective de la présidentielle 2017. À l'opposé de certains discours dépassés sur de prétendus clivages entre public ou privé, ou entre universités et Grandes écoles, aux antipodes de dérives normatives ou de tentation de modèle unique, nos propositions se fondent sur la conviction profonde que l'agilité, la diversité, et la mobilisation concertée de tous les acteurs de la chaîne éducative et des entreprises sont les conditions essentielles pour répondre aux attentes des Français et des entreprises.

Un sondage national pour mieux cerner les attentes et raisonner sur des bases justes

Mais qu'en pensent réellement les Français et les entreprises? Comment perçoivent-ils l'enseignement supérieur et les Grandes écoles ? Qu'en connaissent-ils ? Qu'en attendent-ils?

Conscients que la parole est parfois confisquée par un petit nombre, en décalage avec la réalité, nous avons voulu interroger les étudiants et leurs familles, ainsi que les entreprises et les recruteurs, en lançant début 2016 un sondage national réalisé par TNS-Sofres.

Les résultats de ce sondage, présentés dans ce rapport d'activité, sont édifiants : les Grandes écoles et les parcours dits sélectifs et professionnalisants sont plébiscités. Mais le sondage nous alerte aussi sur une méconnaissance profonde de l'ensemble des composantes de l'enseignement supérieur et des Grandes écoles, et de leurs voies d'accès. Mieux communiquer et expliquer, informer les jeunes, leur famille, leurs enseignants, et les entreprises, doit désormais être notre première priorité.

Des indicateurs à la hausse sur l'insertion professionnelle, l'international, la recherche, le lien à l'entreprise, l'entrepreneuriat et l'innovation et l'engagement sociétal

L'insertion professionnelle des diplômés de nos écoles s'est toujours maintenue à un excellent niveau, même en période de crise. Mais la très bonne nouvelle de l'enquête Insertion 2016, c'est que tous les indicateurs sont à la hausse : 8 diplômés sur 10 trouvent leur emploi en moins de 6 mois, $\frac{3}{4}$ des embauches se font en CDI, et les niveaux de rémunération sont à la hausse, avec un rôle croissant des stages et de l'apprentissage comme tremplins pour l'emploi ; 12 mois après le diplôme la situation de nos diplômés est proche du plein emploi.

Avec un lien identitaire à l'entreprise (plus de 400 chaires d'entreprises portées par les Grandes écoles) ; une appétence croissante de nos diplômés pour l'entrepreneuriat et l'innovation (8 créateurs d'entreprises sur 10 diplômés de Grandes écoles au CES de Las Vegas 2016 ; 4 à 7 % des diplômés créateurs d'entreprise à la sortie de l'école) ; une recherche - amont ou appliquée- effectuée en synergie avec les organismes de recherche, les universités et les entreprises ; une attractivité internationale remarquable (22 % d'étudiants internationaux dans nos écoles, 5 000 accords de double diplômes et une centaine d'implantations à l'international en campus propres ou partagés) et un fort engagement sociétal, aussi bien des diplômés⁽²⁾ que des établissements⁽³⁾, nos Grandes écoles sont indéniablement une composante forte et innovante de l'enseignement supérieur français.

Plus que jamais elles doivent donc s'engager et partager leur expérience et leurs succès pour relever, avec tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et ceux du monde socio-économique, le défi d'un écosystème éducatif agile, performant et attractif, qui favorise la mobilité et la cohésion sociale.

2015-16 : TEMPS FORTS ET CHIFFRES CLÉS

Les temps forts

8-9 octobre 2015 : congrès de Paris
28 janvier 2016 : assemblée générale, invité Alain Trannoy, EHESS
12 mai 2016 : colloque CGE « L'Enseignement supérieur : Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? »
1er juin 2016 : ouverture du portail CDEFI-CGE-CTI "Données certifiées presse"
15 juin 2016 : présentation à la presse de l'enquête 2016 Insertion des jeunes diplômés
28 juin 2016 : assemblée générale : invité Emmanuel Montanié, Comité National des Conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF).

Les nouveaux partenariats de la CGE

3 décembre 2015 : Association Pasc@line
12 mai 2016 : Pacte pour l'ouverture sociale
8 juin 2016 : Conseillers du commerce extérieur
12 juillet 2016 : Agence universitaire de la francophonie

Les chiffres clés

- **144 écoles d'ingénieur** (toutes habilitées par la Commission des titres d'ingénieur, condition indispensable pour postuler à la CGE)
- **35 écoles de management** françaises (habilitées à délivrer le grade national de master (liste CEFDG))
- **29 écoles d'autres spécialités**
- **14 établissements étrangers**
- **8 entreprises**
- **35 organismes**, dont les activités sont liées à l'enseignement supérieur
- de **300 à 11 000** étudiants par établissement
- un diplôme nécessitant **5 à 6 ans de formation post-bac**
- **39,2 % des diplômés master** en France
- **un tiers des thèses** soutenues en France préparées dans les laboratoires des Grandes écoles
- **410 600 étudiants** dans l'ensemble de la filière classes préparatoires / Grandes écoles.

Les nouveaux membres de la CGE

Au sein du collège « Écoles »

Septembre 2015 :
• IEP de Lille – Directeur général : Benoît Lengaigne
• Brest Business School – BBS – Directeur général : Luc Pontet
• EPITA – Directeur général : Joël Courtois

Décembre 2015 :
• ESC Clermont - Directeur général : Françoise Roudier
• École Nationale Supérieure d'architecture de Saint-Etienne – ENSASE – Directeur général : Jacques Porte
• Centre Franco-Vietnamien de Formation à la Gestion – CFVG – Directeur général : Jean-Louis Pare

Mars 2016 :
• IPAG Business School - Directeur général : Guillaume Bigot
• École Nationale Supérieure d'architecture de Montpellier – Directeur : Alain Dery
• Polytech Marseille – Directeur : Philippe Dumas

Juin 2016 :
• ICD International Business School - Directeur général : Tawhid Chtioui
• IEP Paris (Sciences Po Paris) – Directeur : Frédéric Mion

Au sein du collège « Organismes »

Décembre 2015 :
• Institut supérieur des techniques de la performance - ISTP - Directeur : Philippe Nouvian

Juin 2016 :
• ANASUP - Président : Yves Cimbaro.

Journées, congrès et colloques des commissions et groupes de travail

14, 15 et 16 octobre 2015 (Paris Nanterre La Défense) : colloque CGE/CPU Ecocampus 3

14 octobre 2015 (Paris) : assemblée annuelle des commissions Développement durable de la CGE et de la CPU

12 novembre 2015 (Paris) : commission Accréditation – Séance plénière n° 1
17 décembre 2015 (Paris) : commission Accréditation – Séance plénière n° 2

21 janvier 2016 (Paris) : commission Accréditation – Séance plénière n° 3
28 et 29 janvier 2016 (Bordeaux) : séminaire du GT Relations internationales du Chapitre des Écoles de Management

18 février 2016 (Paris) : commission Accréditation – Séance plénière n° 4
17 et 18 mars (Nantes) : séminaire du GT Recherche du Chapitre des Écoles de Management

31 mars et 1er avril (Lille) : 29^{es} Rencontres annuelles Relations Entreprises du Chapitre des Écoles de Management

31 mars 2016 (Paris) : commission Accréditation – séance plénière n° 5
6 et 7 avril 2016 (Clermont-Ferrand) : colloque CGE/CPU « former au monde demain » sur l'innovation pédagogique
7 avril 2016 (Paris) : séminaire Cpas1Option sur les comportements addictifs

19 mai 2016 (Paris) : journée des référents Égalité femmes-hommes

19 mai 2016 (Paris) : commission Accréditation – séance extraordinaire
25 et 26 mai 2016 (Montpellier BS - Montpellier) : les Rendez-vous des référents du Développement durable (R²D²).

Publications et enquêtes

8 octobre 2015 : enquête Émergence du Fundraising dans les Grandes écoles en France

8 octobre 2015 : Rapport d'activité 2015
3 décembre 2015 : Guide "Accompagner les étudiants handicapés dans les Grandes écoles"

2 décembre 2015 : enquête Mobilité 2015

28 janvier 2016 : enquête La formation des créateurs d'entreprises présentes au CES de Las Vegas

12 février 2016 : actes du Congrès de Paris « Entrepreneuriat et création de valeurs »

Mars 2016 : CPGE « pour en finir avec les idées reçues »

16 mars 2016 : sondage CGE-TNS Sofres : Les Français et les Grandes écoles

15 juin 2016 : enquête Insertion 2016 : L'insertion des diplômés des Grandes écoles. ■

LE CONGRÈS DE PARIS 8, 9 octobre 2015

Entrepreneuriat et création de valeurs économiques, sociales et environnementales

La création d'entreprise progresse encore parmi les diplômés des Grandes écoles⁽¹⁾ et l'étude réalisée par la CGE sur la formation des fondateurs de start-up présents au CES de Las Vegas le démontre.

Le choix du thème du congrès 2015 a donc suscité un vif intérêt auprès des 185 membres de la CGE présents sur deux jours à l'ESCP Europe et Télécom ParisTech.

Thierry Mandon, secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a ouvert les travaux, suivi par Isabelle This Saint-Jean, alors vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France et de Clara Gaymard, présidente du Fonds de Dotation RAISE.

Les 3 tables rondes et les 3 ateliers ont connu un égal succès. La présentation des incubateurs Européens d'ESCP Europe, faite en fin de première journée, avec beaucoup de fraîcheur par les jeunes créateurs d'entreprise emmenés par Maëva Tordo a convaincu, si besoin était, les participants de l'inventivité et de l'enthousiasme des diplômés-entrepreneurs.

Ils ont dit :

Thierry Mandon

Il est normal que la personne en charge de l'enseignement supérieur dans ce pays soit à vos côtés. Vous menez une action très importante dans ce secteur et, de votre statut institutionnel particulier, participez à toutes les grandes réflexions nationales sur les enjeux de l'enseignement supérieur, notamment sur la dernière en date : la Stratégie Nationale pour l'Enseignement Supérieur (StraNES)...

Anne-Lucie Wack

Thierry Mandon, qui a reconnu les Grandes écoles comme composantes de l'écosystème, a insisté sur la diversité de l'enseignement supérieur et rappelé sa volonté de capitaliser cette dernière à travers les ComUE. Il a toutefois également noté la place insuffisante qu'occupent les Grandes écoles dans ces structures... Nous avons besoin de vous, directeurs d'école, dans les mois qui viennent dans des commissions, groupes de travail et groupes ad hoc sur trois grands chantiers particuliers : l'inclusion sociale et la diversité des talents, le financement, les questions d'efficacité et d'impact. ■

1 – enquêtes CGE Insertion et enquête CES 2015 et 2016



Enseignement supérieur : quelles attentes de la société ?

Le sondage CGE-TNS Sofres publié en mars (p. 14) et les micro-trottoirs réalisés à la demande de la CGE, le démontrent : l'enseignement supérieur en général et les Grandes écoles sont mal connus.

L'objectif de cette journée de débats et de tables rondes, était donc de donner la parole à tous les acteurs de l'enseignement supérieur et que soient publiquement exprimées les attentes, les aspirations et aussi les inquiétudes des futurs étudiants.

↓ de g à d : Anne-Lucie Wack, Thierry Mandon, Jean Pisani-Ferry et Gérard Mestrallet

L'enseignement supérieur : Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

Anne-Lucie Wack a présenté le cadre dans lequel le colloque était inscrit « une augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur est prévue jusqu'en 2025, avec une sous-représentation des jeunes issus des milieux modestes. Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017, tous les opérateurs et acteurs doivent contribuer au débat ».

Thierry Mandon, secrétaire d'État en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a ouvert les travaux et répondu aux questions de la salle, suivi par les interventions de Jean Pisani-Ferry, Commissaire Général de France Stratégie et de Gérard Mestrallet, président de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) et président d'ENGIE.



ANNE-LUCIE WACK Présidente de la CGE

« Les Français et les Grandes écoles » (extraits)

« De nombreux changements, notamment le numérique, bouleversent le paysage et les méthodes. L'enjeu sociétal est important, avec une augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur prévue jusqu'en 2025.

... Nous avons défini des chantiers spécifiques, notamment le coût des études et des frais d'inscription et l'accessibilité et la diversité des voies d'accès. Les propositions de la CGE en vue de l'élection présidentielle de 2017 porteront sur de grands sujets tels que l'ouverture sociale, l'efficacité et l'impact de l'enseignement supérieur et son financement... »



THIERRY MANDON

Secrétaire d'Etat en charge
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche (extraits)

Le sondage CGE TNS Sofres illustre sans surprise, la bonne image des Grandes écoles et confirme la qualité de l'enseignement et de l'innovation pédagogique qui y sont prodigués. Les débouchés professionnels des Grandes écoles sont excellents...

...Il démontre également l'immense confusion existant autour des questions d'orientation, tant pour les Grandes écoles que pour les universités. L'orientation devra être le chantier majeur des prochaines années...

...Le sondage révèle également que le coût est perçu comme la principale différence entre Grandes écoles et universités. Observons que ce débat est le même dans tous les pays développés...

...Il faut être pragmatique. Je refuserai désormais de participer au moindre débat sur le sujet de la sélection. Quel serait l'intérêt de précipiter des cohortes plus nombreuses d'étudiants vers certaines formations ?...

Trois thèmes, trois tables rondes

Afin de proposer des pistes de réflexions applicables à l'ensemble du système trois thèmes ont été arrêtés et trois tables rondes organisées :

- l'inclusion et la mixité sociale
- l'efficacité et l'impact sociétal du système d'enseignement supérieur
- le financement.

Convaincue que l'éducation est la clé d'une société où chacun peut s'épanouir selon ses aspirations et ses talents et en conclusion de la table ronde « Inclusion et mixité sociale », la CGE a signé avec 7 entreprises et associations, un *Pacte pour l'ouverture sociale et l'égalité des chances*, visant à lutter contre le chômage des jeunes.

En pleine mutation, l'enseignement supérieur est invité à se réinventer, à revoir son offre et la manière de s'adresser à ses publics.

→ Les signataires du Pacte : la CGE, la **Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)**, l'**Apec**, l'**Institut Télémaque**, la **Fondation d'entreprise Deloitte**, **Frateli**, l'**Envol**, **Mozaïk RH** et **Passeport Avenir**.

MERCI AUX INTERVENANTS

Thierry Mandon, Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche - **Max Anghilante**, Président de l'Institut Français des Fondations de Recherche et de l'Enseignement Supérieur - **Laurent Batsch**, Président Université Paris Dauphine - **Hervé Biauasser**, Directeur Général CentraleSupélec - **Laurent Bigorgne**, Directeur général de l'Institut Montaigne - **Jean-Michel Blanquer**, Directeur Général du Groupe ESSEC - **Florence Cordier**, Déléguée Emploi Île-de-France EDF - **Jean-Baptiste de Froment**, Secrétaire National Les Républicains pour l'enseignement supérieur et la recherche - **Dominique Gillot**, Sénatrice du Val d'Oise - **Laurent Giry**, Administrateur Union Nationale des Associations Familiales - **Sofiane Mabouth**, Etudiant Passeport Avenir, ESSEC - **Gérard Mestrallet**, Président de FACE - **Bruno Neil**, Directeur général de l'ISC Paris - **Pascal Olivard**, Président de l'Université de Bretagne Occidentale - **Marc Olivier Padis**, Directeur des études Terra Nova - **Jérôme Pasquet**, 10 Vins, meilleure start-up CES 2016 Las Vegas - **Anne-Joëlle Philippart**, Executive Associate HEC Liège - **Jean Pisani-Ferry**, Commissaire Général de France Stratégie - **Olivia Ulric**, Présidente Bureau National des Etudiants Ingénieurs - **Stephan Vincent-Lancrin**, Senior Analyst de l'OCDE - **Anne-Lucie Wack**, Présidente de la CGE.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 28 juin 2016

L'AG du 28 juin 2016 s'est tenue à l'ESILV dirigée par Pascal Brouaye, président du Pôle Léonard de Vinci. Francis Cottet, directeur de l'ISAEENSMA, Maurice Thévenet, délégué général de la FNEGE et Joël Thomas, délégué général d'IESF ont été élus au Conseil d'administration de la CGE.

Le rapport moral de la Présidente

Regroupements de site et ComUE

Anne-Lucie Wack a présenté un état de l'avancement de l'application de la loi du 22 juillet 2013 sur les 25 sites concernés par le regroupement et une analyse de la valeur ajoutée des ComUE et des places des écoles dans les ComUE à partir d'entretiens conduits sur 8 sites.

L'ouverture sociale

L'ouverture sociale est une réalité et une nécessité et le pacte signé le 12 mai 2016 est un levier qui permettra de :

- développer un observatoire de l'ouverture sociale
- mobiliser et expérimenter pour changer d'échelle
- accroître la mobilisation des étudiants et des établissements.

Les formations professionnalisantes courtes

Anne-Lucie Wack a rappelé la nécessité de développer des formations de type Bachelor en concertation avec les universités, les IUT..., de leur conférer un grade licence et de converger vers un objectif commun de visibilité et de reconnaissance officielle, notamment à visée internationale.

Le financement de l'ESR et l'apprentissage

Les auditions menées par le groupe de travail sur le financement ont permis d'ouvrir des pistes de réflexions :

- l'ESR aura besoin de €20Mds d'ici 2027 à partager

entre pouvoirs publics, entreprises et ménages (hausse des effectifs, investissements, bourses...), il convient donc de laisser aux établissements la liberté de fixer les frais d'inscription en licence avec un plafond fixé par l'État ainsi que de décider de l'augmentation des frais d'inscription en master

- la contribution des étudiants extra-communautaires et le financement de l'apprentissage devraient être fixés sur la base du coût de revient de la formation.

En conclusion

Anne-Lucie Wack a rappelé que l'année fut riche en débats permettant aux lignes de bouger sensiblement sur de nombreux sujets (e.g. sélection, regroupements et fusions, articulation Grandes écoles-universités).

La perspective de l'élection présidentielle et les annonces dans le cadre du PIA3 appellent la CGE à rester vigilante et déterminée. ■

Emmanuel Montanié
Directeur général
des Conseillers du
Commerce extérieur de
la France est intervenu
à l'occasion de la
signature d'un nouveau
partenariat entre la CGE
et le CNCCEF, visant
à organiser, en lien
avec les écoles, des
opérations de promotion
et de développement à
l'international.



DES PRES AUX REGROUPEMENTS DE SITE : AVANCÉES ET PERSPECTIVE

Trois ans après la promulgation de la loi ESR du 22 juillet 2013, il a paru intéressant, dans un bilan présenté lors de l'assemblée générale du 28 juin 2016, de tirer les premières leçons de l'application de cette loi, de l'évolution du paysage de l'ESR à travers les regroupements de site, qu'il s'agisse de fusion partielle ou totale, de Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) dont les modes de fonctionnement, les tailles et l'étendue territoriale sont éminemment variables.

La structure territoriale issue de la réforme consiste en 5 associations comprenant des écoles associées à une ou des universités fusionnées et 20 ComUE, dont 8 pour la seule région Ile-de-France (4 à Paris *intra-muros* et 4 en périphérie).

Le nombre d'étudiants dans ces regroupements varie d'environ 160 000 pour l'université de Bretagne – Loire, 130 000 pour l'université de Lyon à 18 500 pour Paris Sciences et Lettres (PSL) ou 40 000 pour l'université Côte d'Azur.

Une valeur ajoutée à confirmer

Des analyses effectuées, il ressort que la mise en place des ComUE est compliquée et synonyme de coûts de transaction importants pour les écoles. La valeur ajoutée et la lisibilité de ces ensembles n'apparaît pas clairement aux yeux des acteurs internes et externes.

La taille des ComUE et la gouvernance dont elles ont été dotées, les privent aujourd'hui de l'agilité nécessaire à l'impulsion de véritables dynamiques de site.

La concomitance des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) et des ComUE a en outre conduit les acteurs à des exercices parfois incompatibles vouant l'un ou l'autre des sujets à être placé au second plan. Ceci a d'ailleurs conduit dans certains cas à une ComUE faible et à un échec à l>IDEX.

La volonté intégrative implicite dans les évaluations des jurys n'a pas facilité le travail au sein des communautés, alors qu'un système fédéral, permettant à chaque acteur de développer ses spécificités en accord avec une stratégie portée au niveau central, semblait aussi à même de créer une véritable communauté tout en étant compatible avec l'émergence de pôles d'excellence (IDEX).

Favoriser les modèles en vigueur à l'international et proche de celui des Grandes écoles

Du point de vue des écoles membres ou associées proches, les ComUE ont permis la poursuite du travail de dialogue formalisé pour la première fois à travers les PRES même si des écoles importantes à travers leur empreinte territoriale, nationale ou internationale ont été insuffisamment associées à la démarche à travers des projets communs.



TROIS ANS APRÈS

Pour progresser sans remettre en cause les fondements de la loi de 2013, il nous paraît donc utile de revoir certains aspects : travailler davantage en mode projet, privilégier le rapprochement entre universités multidisciplinaires et s'attacher à respecter la diversité des acteurs pour en tirer bénéfice. La gouvernance de ces ensembles doit être revue pour leur donner de l'agilité, tout en diminuant leur taille, en limitant les coûts de transaction, en impliquant réellement les acteurs du monde socio-économique, et en appliquant dans toute la mesure du possible le principe de subsidiarité. Le maintien de la personnalité des établissements d'enseignement supérieur et de leur autonomie est une des clés du succès. Il faut probablement imaginer deux niveaux de gouvernance, l'une organisationnelle l'autre plus académique.

Il nous paraît essentiel aujourd'hui de travailler sur les principales questions qui freinent la modernisation de l'ESR et la bonne articulation entre Grandes écoles, universités et organismes de recherche. Il faut se garder de multiplier les nouveaux concepts et structures et plutôt ouvrir la voie des évolutions expérimentales de la gouvernance et du mode de fonctionnement des ensembles universitaires français pour les rapprocher des modèles en vigueur à l'international eux-mêmes proches de celui des écoles françaises. ■

LA PERCEPTION DES GRANDES ÉCOLES



La Conférence des grandes écoles a commandé à TNS Sofres, une consultation nationale afin de mieux connaître les attentes des Français et leur perception de l'enseignement supérieur et des Grandes écoles. Cette enquête a été menée en janvier et février 2016 auprès d'un échantillon représentatif de 1 405 personnes de 16 ans et plus, ainsi que de 200 responsables du recrutement dans des entreprises de toutes tailles.

Plusieurs mois d'enquête auprès des jeunes et de leur famille ont permis de cerner leurs attentes : insertion professionnelle, accompagnement, excellence des formations, modernité, lien avec l'entreprise et ouverture à l'international.

Ce sondage a fait ressortir la méconnaissance générale de l'enseignement supérieur, surtout de la part des jeunes et de leur famille, menant à une autocensure à la fois intellectuelle et financière largement injustifiée. Il s'agit là d'un axe de travail essentiel et urgent pour les Grandes écoles afin de réussir une démocratisation exigeante et la diversification des profils et des talents.

L'ORIENTATION APRÈS LE BAC SUSCITE DES INQUIETUDES

L'ORIENTATION POST-BAC :

78%
des Français trouvent
le choix difficile

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

66%
des Français se disent
mal informés

DANS CE CONTEXTE D'INCERTITUDE, LES GRANDES ÉCOLES PLÉBISCITÉES



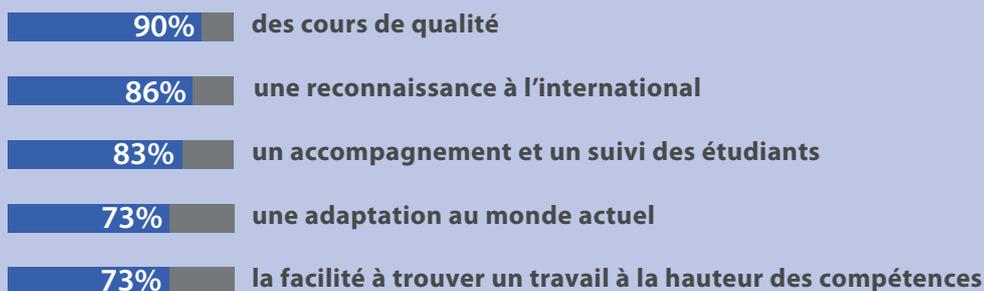
8 Français sur 10 ont une bonne opinion des Grandes écoles

84% DES 16-20 ANS

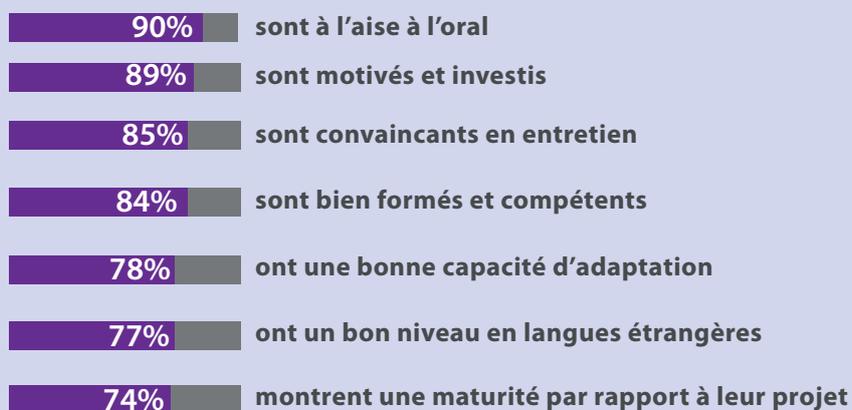


9 recruteurs sur 10 ont une bonne opinion des Grandes écoles

LES PRINCIPAUX ATOUTS DES GRANDES ÉCOLES POUR LES FRANÇAIS :



LES PRINCIPALES QUALITÉS DES DIPLÔMÉS DE GRANDES ÉCOLES POUR LES ENTREPRISES :



BON À SAVOIR

La réforme des stages a compliqué l'obtention des stages par les étudiants des Grandes écoles alors que plus de 30 % des diplômés des Grandes écoles trouvent un emploi par ce biais.

(source : enquête insertion 2015)



LES 2 APPRÉHENSIONS DU PUBLIC À L'ÉGARD DES GRANDES ÉCOLES

UNE AUTOCENSURE INTELLECTUELLE QUI PERSISTE



Près de 6 Français sur 10 pensent que le niveau scolaire et intellectuel requis pour entrer dans une Grande école est accessible



MAIS SEULEMENT LA MOITIÉ DES 16-20 ANS LE PENSE



Toutefois, les 2/3 des Français pensent que tous les étudiants peuvent réussir dans une Grande école à condition d'être motivés

32%

des 16-20 ans qui n'envisagent pas de faire une classe prépa pensent que cela est trop difficile pour eux

UN FREIN QUI SUBSISTE AU SUJET DU COÛT DES ÉTUDES ET DE LA MIXITÉ SOCIALE

49%

des personnes interrogées pensent que la différence principale entre les Universités et les Grandes écoles est le coût

52%

des parents qui ne souhaitent pas que leur enfant intègre une classe prépa pensent que cela est trop cher

55%

pensent que les Grandes écoles permettent une mixité sociale des étudiants



MAIS 75%

pensent que les Grandes écoles constituent un investissement financier rentable sur le long terme

BON À SAVOIR

63 % des Grandes écoles sont publiques, l'impact en termes de coût est donc limité.
 90 % des classes prépas sont publiques, induisant un coût identique à celui de l'université.
 De plus, plus de la moitié des écoles accueillent plus de 30 % de boursiers. Et de nombreuses pistes de financement existent dont l'apprentissage : 13 % des diplômés de Grandes écoles sont des apprentis.
 L'ouverture sociale est une priorité en termes d'action pour la CGE.



LES 3 ATTENTES DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES JUGÉES PRIORITAIRES

60%

des Français pensent que l'insertion professionnelle doit être la priorité d'une formation dans l'enseignement supérieur

LES FORMATIONS SÉLECTIVES PLÉBISCITÉES

72%

des Français pensent qu'une formation qui sélectionne ses étudiants offre un diplôme mieux reconnu sur le marché du travail

LES FORMATIONS COURTES PRIVILÉGIÉES

Classement des filières qui inspirent le plus confiance pour obtenir un emploi

- 41% BTS
- 32% Grandes Écoles
- 14% DUT/IUT
- 13% Université

BON À SAVOIR

Les Grandes écoles développent des formations courtes et professionnalisantes en 3 ans pour répondre à ces attentes (bachelors).



LES ATTENTES DES ENTREPRISES À L'ÉGARD DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

87%

DES RECRUTEURS pensent que l'action en faveur de l'enseignement supérieur doit être une priorité pour l'avenir de la France

CLASSEMENT DES FILIÈRES PRIVILÉGIÉES PAR LES ENTREPRISES

Entreprises de + de 250 salariés :

- 1 Grandes Écoles 20%
- 2 Université 19%
- 3 BTS 17%

Entreprises de - de 100 salariés :

- 1 BTS 37%
- 2 Grandes Écoles 15%
- 3 Université 12%

BON À SAVOIR

100% des étudiants de Grandes écoles font un stage au cours de leur cursus.



FAIRE RÉUSSIR LA JEUNESSE



L'enseignement supérieur français est un secteur stratégique et essentiel pour l'avenir du pays, la société française, la démocratie et son économie. Il convient donc de le préserver et de l'aider à s'adapter aux évolutions du monde.

Il occupe en France une place considérable, avec 2,5 millions d'étudiants (contre 300 000 dans les années 60), 91 000 enseignants de toutes catégories, 56 500 salariés non-enseignants^[1] pour les seuls établissements dépendants du ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur (MENESR) en 2014. Les pouvoirs publics à eux seuls financent plus de 80 % de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, ce qui représente plus de 23 milliards d'euros soit 1,4 % du budget de l'État.

Depuis plusieurs décennies, malgré d'innombrables réformes, le système éducatif français apparaît en difficulté pour répondre aux besoins de sa jeunesse et des acteurs sociaux-économiques. Certaines réalités et évolutions de ce système sont inquiétantes : dégradation dans les classements PISA, nombre croissant de « décrocheurs » dans chaque classe d'âge, 24 % de jeunes de moins de 25 ans au chômage^[2], taux d'échec important en

licence et mauvaise orientation de nombre d'étudiants, faible mixité sociale dans les niveaux supérieurs des universités comme des Grandes écoles. La France ambitionne pourtant d'atteindre 60 % d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur^[3] soit, en considérant la hausse démographique, 800 000 étudiants supplémentaires en 2027^[4].

Pour répondre à ces enjeux, la Conférence des grandes écoles estime les cinq chantiers suivants comme prioritaires et urgents pour l'avenir de l'enseignement supérieur d'ici à 2027 :

- 1) Améliorer la réussite en premier cycle des études supérieures** : revoir le premier cycle universitaire pour permettre à chaque jeune de trouver sa voie via une information, un accompagnement et une orientation en bonne adéquation avec ses aspirations et les besoins du monde socio-économique.
- 2) Faire de l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur une cause nationale** : mener à bien la démocratisation de l'enseignement supérieur en assurant l'égalité des chances pour tous les jeunes quel que soit leur environnement social ou géographique d'origine tout en garantissant la qualité des formations.
- 3) L'enseignement supérieur comme ferment de la dynamique des territoires** : mettre à la disposition du développement économique des territoires et de la nation toute entière des dispositifs valorisant le capital humain et scientifique disponible dans nos établissements d'enseignement supérieur en y associant de façon systématique les entreprises.
- 4) Doter tous les établissements d'ESR d'une gouvernance et d'une organisation agiles** : leur donner la capacité et la liberté nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies de développement nationales et internationales ambitieuses et décider des rapprochements et coopérations renforcées les plus pertinents compte tenu de leurs spécificités et des besoins de leurs territoires.
- 5) Développer un nouveau modèle de financement de l'enseignement supérieur** soutenable sur le long terme et assurant aux établissements la marge de manœuvre nécessaire pour les investissements massifs et urgents face aux besoins de l'ESR à 10 ans.

Améliorer la réussite dans le premier cycle universitaire

L'absence d'orientation active à l'entrée de l'université crée, de fait, une sélection par l'échec en licence. Les premières victimes en sont les jeunes issus de catégories sociales défavorisées. Il est indispensable de mettre en place des mesures d'information et d'orientation efficaces et transparentes en amont, mais également à l'entrée de l'enseignement supérieur.

[1] MENESR L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, juin 2016

[2] Eurostat mars 2016

[3] Stratégie nationale pour l'Enseignement Supérieur (StranES)

[4] France Stratégie, « quelles priorités éducatives ? », mai 2016

Le premier cycle universitaire doit proposer des cursus communs d'un à deux ans par grands secteurs mais multidisciplinaires (années de propédeutique). Ils permettront de donner un socle commun solide aux étudiants et de définir un projet personnel et professionnel qui les conduira à s'orienter vers des formations professionnalisantes du type Bachelor niveau Bac+3 ou vers des études longues à Bac+5. Ces formations professionnalisantes courtes correspondent à des besoins non satisfaits des entreprises notamment des PME et ETI qui doivent donc être associées à leur définition. Indissociable de ces cursus, le développement de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) doit permettre aux jeunes de compléter leur formation initiale après une expérience professionnelle. Enfin, l'évolution de la société et du monde économique, l'internationalisation commandent une évolution des pratiques pédagogiques et l'intégration de la révolution numérique.

La responsabilité sociétale et l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur doit contribuer à l'ascension sociale, l'apprentissage du vivre ensemble et des valeurs essentielles de la société française et de la démocratie. Il hérite cependant des inégalités sociales et culturelles qui se développent dès le primaire.

En 2011, 7 % de la population française métropolitaine était en situation d'illettrisme, le niveau moyen des adultes français en lecture et en calcul est parmi les plus faibles des pays de l'OCDE^[5]. Il s'agit là d'un enjeu économique et de cohésion nationale, la maîtrise des compétences de base étant un élément essentiel pour l'accès et le succès dans les études supérieures.

Environ 150 000 jeunes quittent le système scolaire chaque année sans diplôme. Entre 20 et 30 % des élèves d'une classe d'âge arrivent en fin de scolarité obligatoire avec des savoirs insuffisants, qui compromettent aussi bien leurs chances de vivre de façon autonome que d'acquérir des compétences professionnelles^[6]. Le déficit criant de connaissance du monde de l'enseignement supérieur par les lycéens et leurs parents^[7] pousse en outre plus d'un jeune sur deux à ne pas envisager d'études longues à l'issue du Bac.

Le manque d'information sur l'enseignement supérieur, et les nombreuses aides financières existantes conduisent à l'autocensure et à la sous-représentation des jeunes issus de milieux défavorisés ou de territoires isolés. L'information sur la poursuite d'étude, les formations, l'apprentissage, les aides et les procédures d'admission doit débiter dès le collège et être renforcée tout au long du lycée pour tous les jeunes et leurs parents. Ce

devoir d'information est un travail conjoint de tous les acteurs qui doit toucher l'ensemble des territoires, particulièrement les zones rurales et les banlieues.

C'est ainsi que l'on pourra favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes issus des milieux modestes et les accompagner vers des études et une insertion professionnelle réussie. Il faut se donner les moyens de développer, sur une large échelle, la possibilité d'accompagner et d'orienter les collégiens et lycéens vers les formations qui répondent le mieux à leurs attentes et à celles du monde socio-économique.

L'enseignement supérieur comme ferment de la dynamique des territoires

Près de deux tiers des Français estiment que l'insertion professionnelle doit être la première priorité des études supérieures^[8]. Les formations proposées se doivent d'être en adéquation avec les besoins du monde économique, car les liens entre ce dernier, la formation, la recherche et les territoires sont les fondements de la compétitivité future de la nation et de son développement.

Les premiers bénéficiaires de l'enseignement supérieur sont les jeunes, les entreprises mais également les territoires qui accueillent des établissements d'enseignement supérieur pour lesquels l'impact en terme économique et social est extrêmement positif.

La qualité de la recherche française est internationalement reconnue mais de grandes marges de progrès sont possibles quant à sa valorisation. Le paysage de la recherche se compose d'une multitude d'entités (IRT, instituts Carnot, SATT, universités, Grandes écoles, organismes...), sans qu'une stratégie entre tous ces acteurs ne soit clairement définie. Ainsi, la France a accumulé du retard dans des aspects clés comme la valorisation de la propriété intellectuelle ou l'entrepreneuriat.

Enfin, dans un contexte de mondialisation accélérée, renforcer l'attractivité de l'ESR français sur la scène internationale est également un enjeu crucial pour la France, son économie, son rayonnement dans le monde, ainsi qu'une opportunité de développement. Cela permet également d'accroître la réserve de talents au service de l'économie française et crée des ambassadeurs francophiles et francophones à travers le monde. L'internationalisation et la mobilité sont des caractéristiques clés du monde d'aujourd'hui et de demain, le secteur de l'enseignement supérieur ne fait pas exception.

De l'agilité de l'enseignement supérieur

Malgré deux lois en faveur de davantage d'autonomie, les établissements publics d'enseignement supérieur ne disposent toujours pas de liberté d'initiative suffisante dans des domaines clés qui leur permettraient de définir

[5] OCDE, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes

[6] Rapport terra-Nova « Que doit-on apprendre à l'école ? Savoirs scolaires et politique éducative », mai 2016

[7] Enquête CGE-TNS Sofres, mars 2016

[8] Enquête CGE-TNS Sofres mars 2016

Développement des formations professionnalisantes courtes

• Le poids du diplôme le plus élevé en France pénalise le développement des filières courtes

L'architecture de l'enseignement supérieur français actuel se caractérise par **une pyramide de diplômes inversée**. La France délivre davantage de diplômes s'inscrivant dans des études longues (LMD) que de diplômes professionnalisants à bac+2 et/ou bac+3 (220 000). En effet, 15 % des jeunes ont un diplôme de l'enseignement court professionnalisant et 27 % ont un diplôme de l'enseignement long⁽¹⁾.

À l'horizon 2027, l'enseignement supérieur accueillera 800 000 étudiants supplémentaires (soit +30 %). Cette réalité porte en elle un risque de banalisation des diplômes de niveau Bac+5 et conduit, comme le constate l'APEC, à une dégradation des perspectives d'emploi des jeunes diplômés, en les poussant à accepter des postes moins qualifiés et souvent sans lien avec leur formation principale.

Cette tendance est couplée au besoin de plus en plus important des entreprises en main d'œuvre de niveau intermédiaire, indispensable pour leur compétitivité (PME/ETI ou grandes entreprises). Il est renforcé par le projet de la nouvelle France industrielle selon lequel la formation des prochaines générations aux nouveaux métiers constitue la première condition du succès de cette nouvelle stratégie industrielle⁽²⁾.

Il paraît indispensable de revoir le modèle français et à l'instar de ce qui existe à l'international, de développer des formations professionnalisantes courtes permettant un accès rapide à la vie professionnelle tout en généralisant la formation continue diplômante en relation étroite avec les entreprises. La formation tout au long de la vie qui sera ainsi offerte, permettra aux générations à venir de s'adapter de façon continue aux nouveaux métiers non encore identifiés et qui apparaîtront inmanquablement dans notre paysage.

Ces formations destinées aux bacheliers de toutes les filières devront être organisées de façon à permettre aux jeunes étudiants de mieux maturer leur projet professionnel au cours des deux premières années du cycle universitaire et en diminuer drastiquement le taux d'échec.

Enfin ces formations devraient augmenter l'attractivité et l'ouverture du système d'enseignement français à l'international et permettre de préserver ou d'acquérir une reconnaissance mondiale indispensable. Les écoles de management qui ont mis en place des formations de ce type à bac+3 ou bac+4 sont précurseurs dans ce domaine et en mesurent clairement l'attractivité.

• Axes de travail et propositions de la CGE

La CGE a constitué un groupe de travail paritaire « formations courtes professionnalisantes » impliquant acteurs académiques et représentants des entreprises. Son objectif premier est de soutenir et de favoriser le développement d'une offre de formation de niveau Bac+3 dans les écoles d'ingénieur, permettant ainsi aux entreprises d'offrir aux diplômés des perspectives d'évolution intéressantes et des rémunérations attractives.

De façon à valoriser ces formations en France et à l'international, trois points paraissent importants :

- **le développement des formations courtes de type Bachelor doit se faire en concertation avec les universités, les IUT et les différents acteurs de l'enseignement supérieur.** Les Grandes écoles peuvent lancer facilement des expérimentations à l'image de ce qui se pratique aujourd'hui dans les écoles de management
- **l'obtention du grade de licence pour ces formations.** Le but est de converger vers un objectif commun de visibilité et de reconnaissance officielle, notamment à l'international, des formations professionnalisantes pour les niveaux intermédiaires quel que soit le domaine de la formation
- **la dévolution, à une agence paritaire indépendante, de l'accréditation et de l'évaluation de l'ensemble des formations de tous les établissements d'enseignement supérieur quel que soit leurs statuts et la nature de leurs diplômes.** Cela s'inscrit dans une logique de simplification et de rationalisation des dispositifs existants, mais également de respect du principe d'équité vis-à-vis de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

1. Sources : OCDE et MEN-MESR-DEPP 2015 (à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE).

2. Industrie du Futur : transformer le modèle industriel par le numérique <http://www.economie.gouv.fr/lancement-seconde-phase-nouvelle-france-industrielle>

de véritables stratégies de développement. Une gouvernance universitaire lourde, l'absence de maîtrise de la gestion des ressources humaines, la sujétion aux aléas des décisions politiques de l'autorité publique, notamment en matière de financement, ne leur permettent pas de mettre en œuvre une stratégie et des investissements dans la durée, éléments pourtant nécessaires à leur développement et leur modernisation.

Il faut renforcer et redorer le volet pédagogique, mieux orienter et accompagner les étudiants, valoriser et soutenir la diversité des entités en favorisant l'amélioration continue de la qualité, en faisant en sorte que la recherche soit partie intégrante des établissements et que ceux-ci soient ouverts à l'entreprise et à un monde de plus en plus globalisé.

Il s'agit donc de ramener le rôle de l'État à celui de véritable stratège tout en conférant plus d'agilité et d'autonomie aux acteurs de l'ESR. L'autonomie des établissements dont le principe est inscrit dans la loi, doit devenir une réalité.

La rationalisation du paysage de l'enseignement supérieur, souhaitable pour une meilleure lisibilité au niveau national et international, doit s'appuyer sur la diversité des établissements qui font l'excellence et la richesse du système français, avec une bonne articulation entre Grandes écoles et universités, mais aussi entre établissements publics et établissements privés dont la contribution à la mission d'intérêt général d'enseignement supérieur est essentielle.

Développer un nouveau modèle de financement de l'enseignement supérieur

La France investit moins dans l'ESR que des pays comme l'Allemagne ou les Etats-Unis et à peine plus que la moyenne des pays de l'OCDE pour une performance générale insuffisante en termes de niveau scolaire et de réduction des inégalités sociales^[9].

Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques qui financent pourtant plus de 80 % du système d'enseignement supérieur français, il existe de nombreux leviers permettant de développer les ressources propres des établissements d'enseignement supérieur (dotations des pouvoirs publics, droits d'inscription, apprentissage, Formation Tout au Long de la Vie, chaires, mécénat, contrats de recherche...). La diversification des sources de financement, tout en maintenant la qualité des pouvoirs publics comme premier financeur et garant du système est une nécessité pour faire face aux défis du secteur dans les dix années à venir.

Les objectifs ambitieux de l'Etat pour le secteur, la démographie et la mondialisation de l'enseignement supérieur requièrent des investissements urgents et mas-

sifs. En premier lieu, la hausse des effectifs étudiants anticipée (+ 800 000 étudiants en 2027 par rapport à 2014^[9]) induirait, sans hausse corrélative des ressources des établissements, une forte baisse de la dépense par étudiant. Des investissements massifs sont également indispensables dans la rénovation et la mise à niveau du patrimoine immobilier, le renforcement des dispositifs de sécurité et l'achat du matériel nécessaire à l'introduction du numérique et de la pédagogie par projet. Enfin, le développement de la compétition internationale pour les meilleurs étudiants et professeurs, de plus en plus mobiles, appelle également à la mise en œuvre d'une stratégie et des investissements significatifs pour que l'enseignement supérieur reste un vecteur de rayonnement et d'excellence de la France.

Au total, on estime que 20 milliards d'euros supplémentaires dans l'enseignement supérieur et la recherche sont nécessaires d'ici à 2027 pour absorber l'augmentation des effectifs étudiants et combler le retard par rapport à nos homologues européens. Cet effort conjoint entre pouvoirs publics et secteur privé est nécessaire pour amorcer une dynamique de rattrapage qui permettrait à la France d'être à la fois une société de la connaissance et une économie compétitive d'ici à 10 ans.

C'est sur la base de ces constats et enjeux structurants pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en France que la CGE a développé ses recommandations dans le cadre des échéances électorales de 2017. ■



Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017, Anne-Lucie Wack, Laurent Batsch, Hervé Biauxser, Jean-Michel Blanquer et Francis Jouanjan ont présenté les propositions de la CGE "**Pour faire réussir la jeunesse**" lors d'une conférence de presse, organisée le 29 septembre 2016 au Palais du Luxembourg. Les parlementaires, représentants des candidats à la primaire, directeurs de Grande école ainsi que la presse ont pu débattre des propositions de la Conférence des grandes écoles.

[9] France Stratégie, « quelles priorités éducatives ? », mai 2016

ACCREDITATION

Président : Alain Storck Création de la commission : 2007



Aujourd'hui, ce sont plus de 600 formations labélisées CGE que proposent les écoles membres de la Conférence des grandes écoles : 70 % sont portées par les écoles d'ingénieur, 24 % par celles de management et 6 % par les écoles d'autres spécialités.

66 nouvelles demandes d'accréditation ont été soumises lors de la campagne 2015-2016, représentant une augmentation d'environ 14 % par rapport à la campagne précédente. Parmi celles-ci, 31 concernent le label MASTÈRE SPÉCIALISÉ®, 32 le MSc – Master of Science et 4 celui du BADGE. Plus de 90 % des demandes ont reçu un avis favorable dont 22.5 % après un 2^e passage en commission suite aux réserves des experts.

Sur les 66 nouvelles demandes, 29 sont issues d'écoles d'ingénieur, 36 d'écoles de management et 1 d'une école spécialisée. 31 % d'entre elles proposent soit un semestre, soit la totalité de leur cursus à l'international. Les dossiers présentés, dont la commission souligne la qualité, s'appuient sur une meilleure adéquation des besoins exprimés par les entreprises et sur une définition plus précise des compétences visées renforçant ainsi les critères d'excellence dans le processus d'accréditation.

Les nouvelles offres de formations labélisées CGE s'adaptent à l'émergence de nouveaux métiers pour lesquels les entreprises ont des besoins croissants. Pour les métiers existants, le renforcement dans les nouvelles technologies et le développement à l'international notamment le luxe, l'innovation ou la finance poursuivent leur évolution. Même si le domaine du digital occupe toujours une place importante, les écoles diversifient également leur offre autour de la cyber-sécurité ou du traitement des données massives pour des secteurs aussi variés que l'agriculture ou l'actuariat. Enfin, l'aéronautique, l'innovation ou les systèmes d'information restent des secteurs avec un fort besoin d'expertise.

Pendant cette campagne, les labels de la CGE ont fait l'objet d'articles thématiques (internationalisation, entrepreneuriat, accréditation...) et de focus dans la presse nationale (Le Monde, Les Echos, l'Étudiant) reflétant ainsi la diversité et l'attractivité de l'offre de formation des Grandes écoles.

Les réflexions amorcées en 2015 sur l'accréditation des formations à distance, les audits *in situ* et l'évolution du label BADGE ont fait l'objet de propositions abouties qui seront mises en application dès la prochaine rentrée. Elles seront consolidées tout au long de la prochaine campagne.

Alain Storck

Président de la commission Accréditation
Président de l'Université de technologie de Compiègne (UTC)

LES NOUVELLES FORMATIONS ACCRÉDITÉES

MASTÈRE SPÉCIALISÉ®

AUDENCIA

- Business development

BREST Business School

- Gestion patrimoniale et financière
- Management des activités logistiques et achats
- Contrôle de gestion et pilotage de la performance

CENTRALESUPELEC

- Excellence opérationnelle et management du changement

ECAM Lyon

- Management of Operations and Risks Excellence (MORE)

École des MINES de Nancy

- Sécurité des systèmes informatiques

École des MINES de Saint-Etienne

- Politique, technologie et financement de portefeuille de projets innovants pour l'économie verte

EM Normandie

- Startup et développement numérique

ENPC

- Infrastructure Project Finance

ENAC

- Air navigation systems engineering and operations
- Aircraft life management and maintenance en Malaisie
- Air transport management en Malaisie
- Air navigation management
- Aircraft Life Management and Maintenance (AL2M)
- Aviation safety management

ENSAM

- Créateur de solutions drones : technologies et usages innovants
- COLROBOT : Expert en robotique collaborative pour l'industrie du Futur

ESILV

- Assurance, actuariat et big data

IFP School – ENSG

- Petroleum Data Management (PDM)

INSA Strasbourg

- Management et Ingénierie Avancés (MIA)

ISEP

- Architecte cyber-sécurité et intégration

KEDGE Business School

- Management de l'innovation dans le secteur de la Santé

TELECOM Lille

- Ingénierie de la cybersécurité (Cybersecurity Engineering)

UTT

- Ingénieur achats en milieu industriel
- Expert forensic et cybersécurité
- Expert big analytics et métriques

MSc – MASTER OF SCIENCE

EPITA

- Computer Science

ESCP Europe

- International food and beverage management

ESSCA

- Global fast-moving consumer goods marketing
- Financial management and control
- Financial analysis
- Entrepreneurship and Design thinking

ESSCA – ESAIP

- Digital & big data for value

Groupe ESC Clermont

- Project management
- International business development
- Control, audit & corporate finance

Institut Polytechnique, LaSalle Beauvais, Esitpa

- Agricultural data management and decision models
- Agriculture urbaine et villes vertes – Urban agriculture and green cities

KEDGE Business School

- Wine & spirits management
- International sports & event management

MONTPELLIER Business School

- Global business

NEOMA Business School

- Finance
- International Project Development
- Supply Chain Management

SKEMA Business School

- Digital business
- Business Consulting and Information Systems Management
- Global Luxury Management
- Luxury & Fashion Management
- International Strategy & Influence
- Strategic Event Management & Tourism Management
- Corporate Financial Management
- Financial Markets and Investments
- International Marketing and Business Development
- International Business
- International Business Resources & Performance Management
- International Hospitality Management

BADGE

École des MINES d'Alès

- Responsable d'exploitation de carrières

École des MINES d'Albi-Carmaux – TOULOUSE Business School (TBS)

- Supply-demand chain management
- Amélioration continue et Lean-Six Sigma

École des MINES ParisTech

- Régulation de l'énergie (RDE)

AMONT

Président : [Hervé Biausser](#) Création de la commission : 1980



La commission Amont est une commission ouverte : elle rassemble des représentants des Grandes écoles, des associations de professeurs de classes préparatoires aux Grandes écoles (CPGE), des proviseurs, des Inspecteurs généraux, des directeurs de concours, des représentants des ministères concernés ...

Elle suit attentivement les réformes en cours avant l'entrée dans les Grandes écoles, soit :

- les conséquences de la mise en œuvre de la loi ESR du 22 juillet 2013 : avec notamment l'envoi des « meilleurs élèves en CPGE » (soit les 10 % de bacheliers à qui on propose une filière sélective), les conventions signées entre les CPGE et les EPCSCP
- les enjeux de la StraNES (60 % d'une classe diplômée du supérieur), en termes d'investissements pour l'État, de coût pour les élèves, d'orientation et d'information des bacheliers ...
- la nouvelle carte des CPGE, lors de la définition de la carte scolaire (le risque de fermeture de CPGE ou d'augmentation des effectifs par classe)
- Le fonctionnement du portail APB (Admission Post-Bac)

- le suivi des effectifs dans l'enseignement supérieur : avec la hausse continue du nombre de bacheliers, la commission entend avoir une vision claire de leur devenir dans l'enseignement supérieur ou la vie active. La commission analyse les travaux et notes de la DEPP sur ce thème.

La commission réalise un bilan annuel des admissions, pour toutes les catégories de Grandes écoles (bilan des concours de toutes les filières, de la procédure APB...) : elle montre l'importance des boursiers (les 30 % sont atteints) et la nette progression des filles dans les concours aux Grandes écoles, et en particulier dans les filières scientifiques.

La commission a relancé les réunions, avec la DGE-SIP, du Comité de concertation et de suivi des classes préparatoires aux Grandes écoles. Plusieurs courriers ont été envoyés à la DGE-SIP : ils contiennent de nombreuses propositions pour l'amélioration du fonctionnement du système APB et pour le développement de la consultation dans le cadre du Comité de concertation et de suivi des CPGE, au profit des élèves, des familles et des enseignants.

Les groupes de travail poursuivent leurs réflexions : notamment en matière d'orientation pour les filières technologiques, d'attractivité des filières scientifiques avec l'inventaire des bonnes pratiques dans ce domaine et la formation continue des professeurs de CPGE ("Liesse").

Hervé Biausser

Vice-président de la CGE
Président de la commission Amont
Directeur de Centrale Supélec

GROUPES DE TRAVAIL

- GROUPE ATTRACTIVITÉ DES FILIÈRES SCIENTIFIQUE

Animateur : Jean Lamerenx (UPS)

- GROUPE FILIÈRES TECHNOLOGIQUES

Animateurs : Marc Bonnet (Enscm) et Sébastien Gergadier (UPSTI)

GROUPE FORMATIONS-POSTBAC ET RÉFORME DU LYCÉE

Animateur : Yves Jayet (INSA Lyon)

- GROUPE LIESSE

Animateurs : Patrick Boucher (Centrale Supélec)
et Maurice Charbit (Télécom ParisTech)

AVAL

Président : Peter Todd Création de la commission : 2001



En 2015 - 2016, la commission Aval s'est réunie à plusieurs reprises, tout au long de l'année universitaire, en groupes de travail enquête Insertion des diplômés.

Cette année encore les travaux ont été fructueux : l'enquête Insertion a encore connu une hausse des réponses exploitables et concerne désormais les trois dernières promotions au lieu de deux dans les versions précédentes. La personnalisation des questionnaires d'année en année répond à plusieurs objectifs :

- les obligations nationales institutionnelles (ministères, CTI, etc.)
- les besoins locaux ou régionaux
- les évolutions sociétales
- la presse.

L'année 2015-2016 est marquée par de nouvelles évolutions de l'enquête. Les apprentis font maintenant l'objet d'une interrogation spécifique au regard de la proportion grandissante de ce type de parcours diplômant : environ 15 % des diplômés des écoles de la CGE. L'entrepreneuriat est aussi mieux qualifié qu'auparavant car c'est une voie de plus en plus empruntée par les jeunes diplômés pour rentrer dans la vie active : les Grandes écoles fournissent 80 % des créateurs d'entreprises issus de l'enseignement supérieur.

Les résultats de la 24^e enquête portant sur l'insertion des jeunes diplômés des écoles membres de la Conférence des grandes écoles décrivent une nette amélioration des principaux indicateurs ce qui est très positif et dénote de la forte capacité d'adaptation des écoles aux évolutions du marché de l'emploi, qu'il soit national ou international.

En cette période de reconfiguration de l'enseignement supérieur en région, il est de plus en plus important pour les écoles de connaître et de valoriser le parcours de leurs diplômés et de faciliter ainsi leur insertion professionnelle. Nous souhaitons féliciter les membres de la CGE et l'équipe de l'ENSAI en charge de l'enquête pour leur travail d'adaptation permanente de cet outil, gage de sa pertinence à décrire au mieux la réalité de l'insertion de nos jeunes diplômés.

Peter Todd

Président de la commission Aval
Directeur général du groupe HEC

GROUPES DE TRAVAIL

• GROUPE ENQUÊTE INSERTION ET ENQUÊTE INSERTION MS
Animatrices : Véronique Guyon (ENSAI) et Elisabeth Bouyer (CGE)

LE CHAPITRE DES ÉCOLES DE MANAGEMENT

Président : Loïck Roche Création de la commission : 1986



Le Chapitre des Écoles de Management compte 35 écoles de management françaises.

Le GT Amont-Concours a mis en place une campagne de communication visant à valoriser les écoles qui bénéficient du label CGE, a travaillé sur la consolidation des partages d'informations relatives aux admissions parallèles et a échangé avec les banques d'épreuves sur les sujets d'intérêt commun.

Le GT Entrepreneuriat s'est fortement investi au plan national sur les projets PEPITE pour lesquels il est force de proposition (co-pilotage des PEPITE par la CGE et la CPU, une vice-présidence entrepreneuriat confiée à des Grandes écoles dans chaque Comue, une bourse French Tech aux jeunes diplômés entrepreneurs...). Le groupe de travail a pour projet de renforcer le développement des incubateurs.

Le GT Innovations pédagogiques s'est réuni selon un format alternant sujet d'actualité et présentation d'un exemple d'innovation dans une des écoles ou d'un prestataire. Il a travaillé sur la valorisation en externe de l'innovation pédagogique (ranking, accréditations, labels...) et l'ubérisation des diplômes. Il a pour projet la création d'un livre blanc sur le rôle

de l'innovation pédagogique et des écoles dans l'accompagnement de la transformation des entreprises et de l'économie.

Le GT Recherche a réalisé l'enquête annuelle avec un focus sur les études doctorales et les stratégies des écoles. Les travaux à venir porteront principalement sur la valorisation des travaux sur les réseaux sociaux, l'évaluation de l'investissement en recherche dans le temps des professeurs, l'organisation de la recherche, la gestion de l'impact, les archives ouvertes, les listes de recherche, les publications en droit, le système des primes.

Le GT Relations Entreprises débat des questions liées à l'employabilité des étudiants et des diplômés ainsi que des actions de développement des écoles au travers des entreprises, il mène des réflexions prospectives sur les besoins des entreprises, les mutations des emplois, les stages, l'alternance, et sur la nature des accompagnements apportés aux apprenants... Il s'est réuni cette année sur le thème : mobiliser les méthodes collaboratives pour relever les challenges d'innovation, de digitalisation et d'internationalisation.

Le GT Relations Internationales promeut et facilite la compréhension des particularités des Grandes écoles de management françaises afin de renforcer leur visibilité ; il développe des initiatives innovantes, partage et diffuse les bonnes pratiques et collabore avec d'autres groupes de travail du Chapitre sur des dossiers transverses. Il se réunit en séminaire deux fois par an sur des thèmes d'actualité.

Loïck Roche

Président du Chapitre des Écoles de Management
Directeur général de Grenoble École de Management (GEM)

François Bonvalet

Vice-président
Directeur général de Toulouse Business School (TBS)

Le Conseil du Chapitre

Francis Bécard (Groupe ESC Troyes), Jean-Michel Blanquer (ESSEC), François Bonvalet (TBS)
Jérôme Caby (ESCE), Alice Guilhon (Skema BS), Catherine Lespine (INSEEC), Eloïc Peyrache (HEC Paris) et Loïck Roche (GEM)

GROUPES DE TRAVAIL

• GROUPE AMONT / CONCOURS

Animateur : Rémy Challe (INSEEC Business School)

• GROUPE COMPÉTENCES

Animatrices : Julie Perrin-Halot (GEM) et Christine Arnoux (ESSEC)

• GROUPE ENTREPRENEURIAT (COMMUN AVEC LA COMMISSION FORMATION)

Animateur : Francis Bécard (Groupe ESC Troyes)

• GROUPE INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

Animateur : Jean-Christophe Hauguel (EM Normandie)

• GROUPE QUALITÉ / ACCRÉDITATIONS INTERNATIONALES

Animateurs : Isabelle Fagnot (Audencia Business School), Julie Perrin-Halot (GEM), Théo Stengelhofen (ICN Business School) et Isabel Torcheux (ESSEC)

• GROUPE RECHERCHE

Animateurs : Tamym Abdessemed (ICN Business School) et Pascale Bueno-Merino (EM Normandie)

• GROUPE RELATIONS ENTREPRISES

Animateurs : Paul Lauriac (TBS) et Olivier Baudin (ISG)

• GROUPE RELATIONS INTERNATIONALES

Animatrice : Sarah Vaughan (ESC La Rochelle)

COMMUNICATION

Présidente : Sophie Commereuc Création de la commission : 1987

Une année de consultation nationale, de débats ouverts à tous et de propositions pour 2017

La CGE a décidé de faire de 2016, une année de consultations, de réflexions et de débats autour :

- d'un sondage national confié à TNS Sofres, qui a révélé la bonne image des Grandes écoles auprès des Français, mais leur grande méconnaissance de l'enseignement supérieur en général
- du congrès de Paris des 8 et 9 octobre 2015, "Entrepreneuriat et création de valeurs économiques, sociales et environnementales" ouvert par Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- d'un colloque ouvert aux lycéens, aux étudiants et aux enseignants organisé à l'ISC Paris "l'Enseignement supérieur : Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? Également ouvert par Thierry Mandon
- d'une présentation le 29 septembre 2016 au Palais du Luxembourg de ses propositions 2017 pour l'enseignement supérieur pour 2017.



Le fil rouge de l'année 2016

Au-delà de ses objectifs récurrents, la communication de l'année s'est donc articulée autour de 3 temps forts :

- 1 - mesurer la perception de l'enseignement supérieur et des Grandes écoles que peuvent avoir les Français grâce au sondage CGE-TNS Sofres
- 2 - travailler sur les enseignements issus à la fois, de ce sondage, du congrès 2015 et du colloque 2016
- 3 - présenter les propositions de la CGE pour l'enseignement supérieur qui seront adressées aux candidats à la candidature et à l'élection présidentielle de 2017 ainsi qu'aux Parlementaires.

Malgré une bonne résonance dans les médias et l'augmentation sensible de l'audience de tous les supports de communication de la CGE, le sondage CGE-TNS Sofres et les micro-trottoirs réalisés pour la CGE et diffusés lors du colloque du 12 mai 2016, attestent de la méconnaissance de l'enseignement supérieur par les Français.

La feuille de route de la communication 2016/2017 est donc toute tracée : il nous faut décrypter, expliquer et informer !

Des relations presse & e-influence* en continu

La tenue de 3 conférences de presse

2 décembre 2015 : parution de l'enquête Mobilité 2015

16 mars 2016 : publication des résultats du sondage CGE/TNS Sofres

15 juin 2016 : parution de l'enquête insertion 2015

Diffusion de 19 communiqués de presse et organisation de plus de 110 interviews
+ de 1200 tweets publiés sur le compte Twitter

Organisation et Live-Tweet de 6 événements/conférences de presse et colloque.

Des retombées presse en hausse

Plus de 480 retombées (contre 430 en 2015) soit 12 % de hausse sur un an

114 interviews de différents porte-parole publiés, soit 10 par mois

Une influence toujours très forte dans des médias à forte audience : plus de 30% des retombées dans Le Monde et Le Figaro

Des prises de parole à forte résonance médiatique : sondage sur les attentes des Français, enquête BCG/Ipsos « ce qu'ils attendent de leur emploi », baromètre ouverture sociale, enquête voies d'accès, enquête CES Las Vegas

Twitter : 3253 followers au total (pour 2050 followers en 2015).

* confiées à TBWA/Corporate

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Président : Denis Guibard Création de la commission : 2010



La stratégie de la commission DD&RS vise un objectif principal : la formation de professionnels responsables par ses membres. Pour cela elle accompagne les démarches de responsabilité sociétale des établissements de la CGE, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi Grenelle 1, des stratégies nationales et des conférences environnementales.

La CGE et la CPU poursuivent leur partenariat initié en 2011 au travers de plusieurs groupes de travail communs. L'accent a été mis cette année sur le groupe de travail chargé du référentiel de compétences transversales et multidisciplinaires auquel est rattaché, pour la France, le test international des connaissances liées au développement durable « the sustainability literacy test ou Sulitest ». À l'occasion du colloque « Former au monde de demain » le référentiel de compétences transversales a été publié officiellement, il sera disponible d'ici la fin de l'année

2016 sur une plateforme pédagogique numérique conçue par le CIRIDD et opérée par le REUNIFEDD grâce à des conventions liant ces deux acteurs à la CGE.

Le processus de labellisation « label DD&RS » a été lancé officiellement à l'occasion du colloque Ecocampus 3 des 14, 15 et 16 octobre 2015 co-organisé avec l'ESSEC, L'université de Paris Ouest Nanterre la Défense et Kedge BS. 10 établissements, dont 7 écoles de la CGE, ont été labellisés lors de la première session qui s'est achevée par la réunion du Comité de labellisation le 18 mai 2016. La commission souligne également le dynamisme de son groupe Mutualisation et partages d'expériences dont le point d'orgue annuel reste l'organisation des R²D² (cf page 44).

La commission a par ailleurs porté le renouvellement de la convention de partenariat entre la CGE et la Caisse des Dépôts et Consignation.

Sur le plan international la CGE et la CPU ont, suite au colloque Ecocampus 3, diffusé leur agenda des solutions pour l'enseignement supérieur français lors de la conférence de Paris sur le climat (COP21).

L'ensemble de ces outils opérationnels et de ces actions d'animation et d'influence, du local au global, permettra aux établissements de la CGE d'installer un cercle vertueux du type « déployer, valoriser et capitaliser » au service de leur responsabilité sociétale.

Denis Guibard

Président de la commission Développement durable et Responsabilité sociétale
Directeur de Télécom École de Management

GROUPES DE TRAVAIL

• GROUPE ACCOMPAGNEMENT

Animateurs : Maxime Agnès (UniLaSalle), Benoît Grossiord (Bordeaux Sciences Agro)

• GROUPE COMPÉTENCES (commun CGE/CPU)

Animateur : Émeric Fortin (École des Ponts et Chaussée)

• GROUPE RÉFÉRENTIEL (commun CGE/CPU)

Animateur pour la CGE : Franck Chauvin (ISA Lille)

• GROUPE RELATIONS INTERNATIONALES (commun CGE/CPU)

Animateur pour la CGE : Jean Christophe Carteron (KEDGE BS)

DIVERSITÉ

Présidente : **Pascale Ribon** Création de la commission : 2007

Groupe Égalité femmes-hommes

Les résultats de la 2^e édition du baromètre de l'Égalité ont été publiés en mai 2016.

Un concours Stereotype busters a été lancé auprès des élèves des Grandes écoles sur les stéréotypes femmes-hommes. Une centaine d'étudiants de 21 écoles ont participé. Le concours a été soutenu par 5 entreprises (Groupe ADP, EDF, SCA, SNCF, Veolia) et l'association « Elles bougent ». La remise des prix a eu lieu le 19 mai et a abordé l'égalité F/H dans l'enseignement supérieur à l'international et a dévoilé les résultats de l'enquête Universum 2016 qui met en lumière les différences d'appréhension et l'influence des stéréotypes selon les pays.

Groupe Handicap

Il s'est réuni 5 fois, avec des présentations de thèmes tels que maladies chroniques, handicaps visibles et invisibles, accompagnement scolaire et orientation, accessibilité numérique.

À la demande du Comité interministériel du handicap (CIH) le groupe a travaillé sur l'accessibilité des concours et élaboré des fiches pratiques sur les aménagements pour diffusion aux écoles et aux organisateurs de concours. Un document sur les aménagements des épreuves de langues a été réalisé ; le groupe a soumis à la CTI des solutions permettant aux élèves handicapés de valider une certification en anglais adaptée à leur handicap et aux exigences de la CTI. Le Guide d'accompagnement de l'étudiant handicapé en Grande école a été lancé le 3 décembre en présence de la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion. Le groupe rédige actuellement des fiches de présentation des actions des écoles en matière de handicap, en lien avec l'Officiel du handicap afin de promouvoir ces actions auprès des entreprises.



La CGE est membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées depuis le 24 avril et a participé à la Conférence nationale sur le handicap le 19 mai 2016.

12 sessions de formation pour les référents Handicap ont été organisées.

Groupe Ouverture sociale (GOS)

Le GOS réunit tous les 2 mois 80 représentants de Grandes écoles, d'universités, de lycées, d'associations et de ministères et des rectorats. Ses travaux visent à favoriser l'accès aux Grandes écoles des jeunes de milieu populaire, à diversifier la population étudiante et à lui permettre d'acquérir une meilleure compréhension des enjeux sociétaux.

Le groupe travaille à la diversification des recrutements et des profils des candidats, l'évolution de la diversité sociale dans les écoles (indicateurs), les aides au financement des études, la valorisation de l'engagement citoyen des étudiants. Il réfléchit également sur le numérique au service de l'égalité des chances et travaille à la contribution des Grandes écoles à la réussite des collégiens de zones urbaines sensibles, avec les futurs Parcours d'Excellence.

Pour intensifier les actions en faveur de la réussite de tous les publics, la CGE a signé le 12 mai 2016 avec la Fondation FACE et 7 entreprises et associations un pacte pour l'ouverture sociale et l'égalité des chances.

Pascale Ribon

Présidente de la commission Diversité
Directrice de l'ESTACA

GROUPES DE TRAVAIL

• GROUPE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
Animatrice : Marie-Sophie Pawlak (ESSEC)

• GROUPE HANDICAP
Animateurs : Xavier Quernin (UniLaSalle)
et Annick Fitoussi (groupe EFREI)

• GROUPE OUVERTURE SOCIALE
Animatrice : Chantal Dardelet (ESSEC)

FORMATION

Président : Régis Vallée puis à compter du 15 mars 2016 Jean-Michel Blanquer
Création de la commission : 2001



La commission rassemble sept groupes de travail (GT)

Activités physiques et sportives (APS)

Le groupe a créé l'année dernière un référentiel de compétence, véritable outil pour les enseignants souhaitant s'inscrire dans le projet de formation de leur école. Son séminaire annuel a été organisé à l'INSA et l'INP Toulouse du 7 au 10 juin 2016.

Apprentissage

Les principales préoccupations de cette année ont été la réglementation sur l'apprentissage, les contrats d'apprentissage des primo-entrants (hors UE), les contrats de professionnalisation, les relations écoles/CFA, l'enseignement à distance et l'insertion professionnelle des apprentis.

Stratégies numériques et formations à distance

Les objectifs poursuivis sont triples « échange, connaissance et évolution ».

L'échange : témoignages réalisés par les écoles sur leurs stratégies numériques. **La connaissance** : interventions d'experts sur des thématiques liées aux stratégies numériques. **L'évolution** : production de documents préconisant des éléments de doctrine afin de permettre l'accréditation de MS, MSc, BADGES ou CQC entièrement à distance en garantissant la qualité de telles formations.

Formations courtes professionnalisantes

Son objectif est double : travailler avec les entreprises pour construire un référentiel de compétences adaptés au marché et proposer un cadre national d'accréditation pour les formations courtes de type Bachelor dans les écoles d'ingénieur en associant les acteurs de l'ES français.

Entrepreneuriat et innovation

Le groupe rassemble les responsables des incubateurs présents dans les GE et travaille sur les "bonnes pratiques" en créant des synergies inter-incubateurs. Le groupe identifie les propositions sur le développement de l'entrepreneuriat étudiant et les diffuse aux instances nationales.

Stages

Le groupe a travaillé sur la mise en place de la nouvelle convention stages CGE en France en adéquation avec la nouvelle législation sur les stages étudiants. Les sujets traités sont les difficultés à mettre en application la nouvelle législation : l'application des 200 heures, les 5 signatures, et le quota des 16 étudiants par enseignant. Sur ce sujet la CGE a émis des propositions adressées aux ministères concernés.

Langues et cultures

Le groupe a exploré de nouvelles pistes de réflexion dans 3 domaines : l'interdisciplinarité, la valorisation des compétences linguistiques et interculturelles ainsi que la posture du praticien réflexif comme référence pour l'enseignant de langue. Il a également participé au congrès de l'UPLEGESS sur le thème "Norme et référentiel - créativité et innovation : quelle médiation dans un contexte d'apprentissage ?".

Jean-Michel Blanquer

Président de la commission Formation
Directeur général du groupe ESSEC

GROUPES DE TRAVAIL

• GROUPE APPRENTISSAGE

Animateurs : Jean-Paul Soubeyrand (ISEP) et
Hélène Victor Pujebet (Université Paris-Dauphine)

• GROUPE ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Animateur : Richard Nemeth (ENS Lyon)

• GROUPE ENTREPRENEURIAT (commun avec le Chapitre des Écoles de Management)

Animateur : Francis Bécard (Groupe ESC Troyes)

• GROUPE FORMATIONS COURTES PROFESSIONNALISANTES

Animateur : Arnaud Poitou (École Centrale Nantes)

• GROUPE LANGUES ET CULTURES

Animateur : Jörg Eschenauer (École des Ponts ParisTech)

• GROUPE STAGES

Animatrices : Claudine de Vaux-Bidon (ESME) et
Marie-Madeleine Algans (TBS)

• GROUPE STRATÉGIES NUMÉRIQUES ET FORMATIONS À DISTANCE

Animateur : Pascal Barbier (ENSG)

RECHERCHE ET TRANSFERTS

Présidents : Gérard Pignault et M'Hamed Drissi Création de la commission : 1980

La commission mène un travail de réflexion, d'échanges et de suivi des nombreuses réformes en cours dans le domaine de la recherche, de l'innovation, du transfert et de la valorisation.

La commission a poursuivi l'analyse :

- des conséquences de la Loi ESR du 22 juillet 2013 et de la mise en place des ComUE (en matière de doctorat, de signature des publications, d'IDEX 2, d'évolution des appels d'offres de l'ANR...)
- des enjeux de la StraNES
- des résultats des PIA 1 et 2
- de la mise en place du nouveau HCERES
- du financement de la Recherche (Projet de Loi des Finances, CPER 2015-2020...).

La commission a débattu du nouvel « arrêté fixant le cadre national de la formation et des modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ». Elle a envoyé un avis argumenté au MENESER et été force de proposition sur « les mesures de simplification » pour la recherche, notamment en termes d'amélioration de la gouvernance et de prise en compte de la recherche dans les établissements privés.

Elle a reçu des intervenants (dont Mme Brigitte PLATEAU, administrateur général du groupe Grenoble INP et présidente d'Allistene, sur la stratégie de l'alliance de recherche dédiée aux sciences et technologies du numérique).

La commission Recherche a mis en place un prix / une bourse « Bernard Sutter ».



Elle a contribué à l'enquête sur la participation française au Programme H2020.

Elle poursuit son rôle de représentation dans diverses instances (ATHENA, AVIESAN).

Avec le groupe de travail « Documentation et Information », la commission est engagée dans les négociations avec des éditeurs scientifiques (Elsevier...), dans le consortium Couperin. Ces négociations contribuent à obtenir un prix très favorable par rapport aux contrats précédents. Elles ont abouti à l'organisation d'un colloque sur la science ouverte, en octobre 2015.

Enfin, la commission a été auditionnée par l'Assemblée nationale sur le « projet de loi pour une République numérique » et ses enjeux pour les chercheurs. La commission s'est fortement mobilisée, en rédigeant des amendements (repris au Sénat) défendant une vision large de la production scientifique et des publications académiques (article 17 du projet de loi). Pour l'article 18 bis, elle a demandé que soit plus explicitement autorisée la fouille de texte ou TDM (Text Data Mining).

Gérard Pignault

Directeur de CPE Lyon
Présidents de la commission Recherche et Transferts

M'Hamed Drissi

Directeur de l'INSA Rennes

GRUPE DE TRAVAIL

• GROUPE DOCUMENTATION-INFORMATION

Animatrices : Marie-Pierre Redon (ENISE) et Monique Joly (INSA Lyon)

RELATIONS INTERNATIONALES

Président : Yves Poilane Date de création de la commission : 1981



Représentation et promotion des écoles

Le rôle des animateurs géographiques a été redéfini pour en faire des « chargés de veille internationale » : veille sur les activités des pays, accueil de délégations étrangères, représentation de la CGE à des réunions ou des missions à l'étranger, promotion des Grandes écoles.

En lien avec le MEDEF International, la CGE a participé à une mission au Maroc et à la signature d'un MOU sur l'amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur marocain, la professionnalisation des formations et l'alternance.

Travail avec les instances nationales

CampusFrance : la CGE qui siège au conseil d'administration de l'agence, était présente au séminaire sur la qualité de l'internationalisation dans l'enseignement supérieur, à la journée d'accueil des nouveaux responsables d'espaces, au Forum Campus-France. Elle a participé à la rédaction du cahier des charges de l'atelier Mobilité internationale sortante.

Accueil des réfugiés : la CGE a dressé un état des lieux auprès de ses membres et participé à la réunion sur l'accueil des réfugiés dans l'enseignement supérieur organisée par le MENESR.

La CGE a été auditionné et a contribué à l'élaboration du Projet de loi relatif au droit des étrangers en France.

Études en France : la CGE est membre du comité de pilotage des CEF et a participé à l'assemblée générale (5-6 novembre 2015).

Autres dossiers

Séminaire franco-américain sur la mobilité étudiante (7-8 mars) : la CGE a participé aux travaux préparatoires et au séminaire du ministère.

Enquête Mobilité 2015 : les résultats de la 9^e enquête ont été présentés à la presse le 2 décembre. L'enquête 2017 a été lancée.

Conventions de partenariat :

- avec le CIEP (15 juin 2015) : la CGE soutiendra la promotion du FLE et des centres labellisés dans les Grandes écoles. Le CIEP apportera sa contribution au dossier sur la reconnaissance des diplômes des Grandes écoles.

- avec le CNCCEF : une 2^e convention vient d'être signée avec les représentants du commerce extérieur français.

Yves Poilane

Président de la commission Relations internationales
Directeur de Télécom ParisTech

GROUPES DE TRAVAIL

• GROUPE AFRIQUE - MOYEN-ORIENT
Animateur : Mohamed Matmati (Grenoble EM)

• GROUPE AMÉRIQUE LATINE
Animateur : Fouad Bennis (EC Nantes)

• GROUPE AMÉRIQUE DU NORD
Animateur : Richard Perrin (EDHEC)

• GROUPE ASIE-PACIFIQUE
Animateur : Bruno Héraud (ESSEC)

• GROUPE PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE
Animatrice : Anne-Marie Jolly (Polytech Orléans)

• GROUPE EUROPE DU NORD
Animateur : Alan Swan (Institut d'Optique)

• GROUPE EUROPE DU SUD
Animateur : Jean-Claude Arditti (SUPMECA)

GE-TH (GRANDES ÉCOLES-TECHNISCHE HOCHSCHULEN)
Présidente : Martine Bohy (ENGEES)

VIE ÉTUDIANTE

Président : Yves Demay Création de la commission : 2016

En fin d'année 2015, dans la foulée de la publication du Plan National de la Vie Etudiante, la CGE a décidé de créer une commission spécifique pour donner une visibilité à la hauteur des enjeux de la Vie étudiante dans ses écoles. Ce sujet était jusqu'alors dispersé au sein de plusieurs commissions et notamment : DD&RS et Formation.

La commission Vie étudiante est organisée en trois groupes de travail :

- le GT LUCA préexistant qui aborde les comportements addictifs sous le double angle de la responsabilité et des comportements des acteurs directement impliqués (étudiants comme administrations des écoles)
- le GT Vie associative qui s'attachera à faciliter et valoriser l'activité associative au sein des écoles comme une composante à part entière du parcours éducatif pour les étudiants et de la vie interne des établissements
- le GT Accueil des étudiants qui s'attachera à partager les bonnes pratiques au sein des écoles en matière de logement et à faciliter l'intégration des étudiants étrangers.

Dans la continuité de la convention signée le 13 février 2014 avec la MILDECA, le groupe de travail lutte contre les comportements addictifs et a contribué

à l'organisation, avec la CDEFI, de deux séminaires Cpas1Option, une initiative du BNEI. Le premier de ces deux séminaires a accueilli, en décembre 2015 dans les locaux de l'ENSAM, les binômes président de BDE/directeur d'école les plus motivés pour une séance de travail qui s'est conclue par la signature d'une charte d'engagement. Le deuxième séminaire a accueilli, au mois d'avril dans les locaux de l'école des Mines de Paris, une population beaucoup plus large (environ 150 personnes) d'étudiants, d'écoles et de partenaires institutionnels pour une séance de sensibilisation sur les thèmes de la responsabilité et du bien-être.

En projet pour l'année scolaire 2016-2017, la commission Vie étudiante et la commission Diversité organiseront un évènement commun afin de donner une visibilité à l'ensemble des actions menées à destination des étudiants des écoles membres de la CGE.



Yves Demay

Président de la commission Vie étudiante
Directeur de l'École polytechnique

GROUPES DE TRAVAIL

• GROUPE LUCA
Animatrice : Patricia Fournier (ENSAM)

• GROUPE VIE ASSOCIATIVE
Animatrice : Caroline Bacon (EM Normandie)

• GROUPE ACCUEIL DES ÉTUDIANTS
Animatrice : Carole Poinsot (EMSE)

ENQUÊTE INSERTION DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES 2016

Une enquête effectuée sur de plus vastes populations

L'enquête a été adressée à 185 écoles de la CGE, le taux de réponse se maintient à 66,4 %.

Pour la première fois, l'enquête a été réalisée auprès de 3 promotions (contre 2 précédemment) la promotion 2015 (enquête réalisée entre 0 et 6 mois après la sortie de l'école), la promotion 2014 (entre 12 et 18 mois après la sortie d'école) et la promotion 2013 (entre 24 et 30 mois après la sortie d'école).

Pour la première fois également, des statistiques ont été réalisées auprès des apprentis diplômés des Grandes écoles qui représentent environ 13 % des diplômés.

Malgré la crise de 2008, les diplômés des Grandes écoles ont remarquablement résisté avec des taux d'insertion restés stables et à un très haut niveau au cours des dernières années. Les indicateurs 2016 d'insertion sont en nette progression et confortent l'amélioration déjà constatée l'année dernière.

Les CDI repartent à la hausse

À l'heure où le contrat de travail à durée indéterminée (CDI) est en débat et que plus de 90 % des embauches réalisées en France en 2013 l'ont été sous forme de CDD ou d'intérim (source : étude Ministère du travail – juillet 2014), 76,9 % des diplômés de Grandes écoles sont engagés en CDI contre 73,8 % en 2015 soit une hausse de plus de trois points.

La part des emplois avec statut cadre est très stable à plus de 85 %.

Les stages et l'apprentissage : de véritables tremplins vers l'entreprise

➔ Le stage de fin d'études : voie d'accès n° 1 au marché de l'emploi

➔ L'apprentissage dans les Grandes écoles : une insertion professionnelle réussie

Pour la première fois, la CGE a pu isoler des statistiques sur la population d'apprentis parmi les diplômés : le taux net d'emploi est supérieur à celui de l'ensemble des

DES CRITÈRES D'INSERTION EN NETTE AMÉLIORATION

Un taux net d'emploi à 6 mois en forte hausse

83,1 %

en 2016

+ 2,5 PTS

par rapport à 2015 : 80,6 %



84,4 %

chez les managers



82,6 %

chez les ingénieurs

Un taux net d'emploi à 24-30 mois de 95 %

Le CDI n'est pas mort

76,9 %

en 2016

+ 3 PTS

par rapport à 2015 : 73,8 %



79,4 %

chez les managers



76,6 %

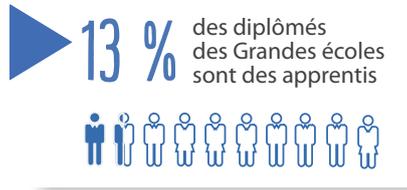
chez les ingénieurs

Des salaires qui progressent

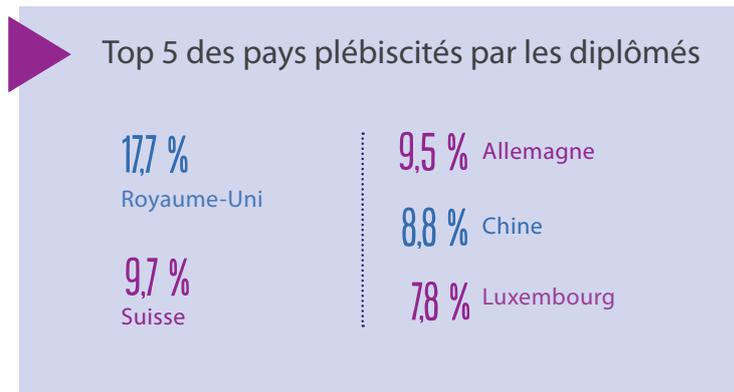
FRANCE		2015	2016
		Salaire brut annuel moyen (hors primes)	32 962 €
	Salaire brut annuel moyen (avec primes)	35 983 €	36 516 €

TOUS PAYS		2015	2016
		Salaire brut annuel moyen (hors primes)	34 160 €
	Salaire brut annuel moyen (avec primes)	37 499 €	37 957 €

ZOOM SUR LES APPRENTIS



LA FUITE DES CERVEAUX N'EST PAS UNE RÉALITÉ



diplômés. Près de 35 % des apprentis ont été embauchés dans l'entreprise dans laquelle ils ont réalisé leur apprentissage.

L'internationalisation, l'entrepreneuriat des tendances qui se confirment

L'enquête démontre une légère régression de la proportion de diplômés expatriés à l'étranger (16,6 % contre 17,6 % en 2015).

Mais 68,3 % d'étudiants étrangers commencent leur carrière en France.

La proportion de diplômés entrepreneurs représente 4 % des diplômés contre 3,5 % l'an dernier. Dans les écoles de management, cette proportion atteint 7 %.

Les salaires femmes/hommes

➔ Selon la taille de l'entreprise : si une femme gagne en moyenne 8 % de moins qu'un homme dans une TPE, la différence tombe à 2 % dans les grandes entreprises.

➔ Selon le secteur d'activité : les femmes perçoivent des salaires équivalents aux hommes dans l'industrie des transports pour les ingénieures, et dans l'industrie chimique et du textile pour les managers. Leurs salaires sont supérieurs à leurs homologues masculins dans l'industrie des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des télécommunications pour les ingénieures ainsi que dans l'industrie agro-alimentaire pour les managers.

PANORAMA DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Près d'un tiers de diplômés dans les PME

8 % TPE
Très petites entreprises
(moins de 10 salariés)

31,1 % PME
Petites et moyennes entreprises
(de 10 à 249 salariés)

28,5 % ETI
Entreprises de taille intermédiaire
(de 250 à 4 999 salariés)

32,5 % GE
Grandes entreprises
(de 5 000 salariés ou plus)

30% 

c'est la proportion de diplômés qui trouvent leur premier emploi grâce au stage de fin d'études

La création d'entreprise progresse parmi les diplômés

4,1 %
des diplômés sont en création d'entreprise

+ **0,6 PT**
par rapport à 2015

 **7 %**
chez les managers

 **2,4 %**
chez les ingénieurs

Les secteurs d'activité des diplômés

 **INGÉNIEURS**

Sociétés de conseil	17,4 %	33 823* €
Industrie des Transports	13,4 %	33 871* €
TIC Services	11,7 %	33 834* €

 **MANAGERS**

Banque – Assurance	18,6 %	37 263* €
Sociétés de conseil	14,9 %	37 267* €
Commerce	10,2 %	31 003* €

* Salaire brut annuel moyen (hors primes) en France

LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

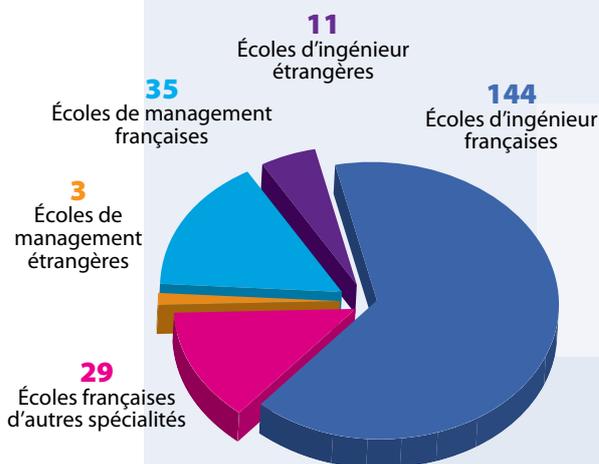
L'objet principal de la CGE est la promotion, sous toutes ses formes, tant en France qu'à l'étranger, du développement et du rayonnement de ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche, publics ou privés, par une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et la société civile.

La CGE, une association loi 1901 regroupant 3 collèges de membres

En 2015-2016 :

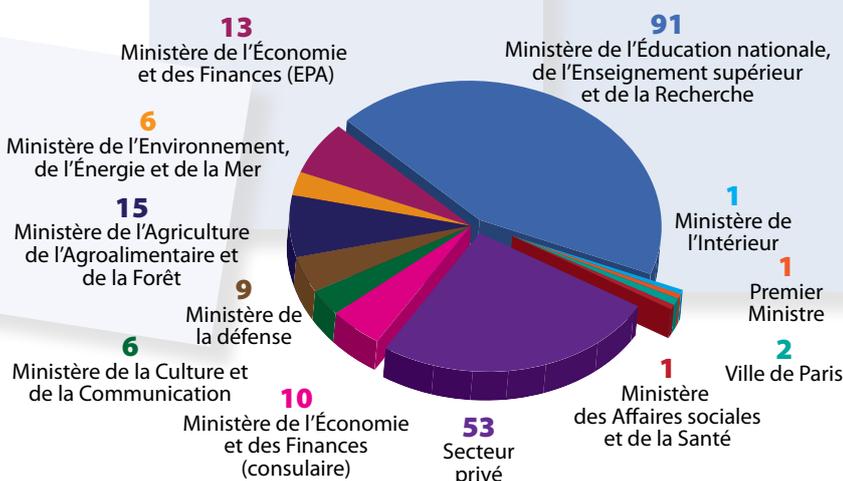
- le collège Écoles comprend 222 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont 14 étrangers
- le collège Entreprises rassemble 8 entreprises membres et 12 entreprises partenaires
- le collège Organismes est composé de 35 organisations, associations de diplômés, d'enseignants, de professeurs de lycée.

Écoles membres de la CGE en 2015-2016 ▼



Source : liste des membres de la CGE – juin 2016

Les Grandes écoles françaises par ministère de tutelle et/ou statut ▼



Source : liste des membres de la CGE – juin 2016

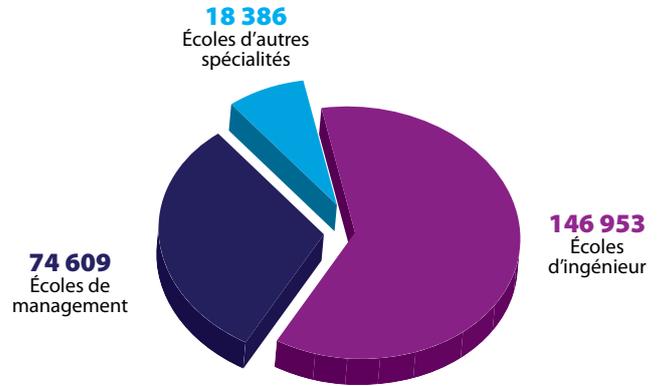
Les Grandes écoles relèvent de plusieurs ministères

- Le ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le ministère de la Défense, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, le ministère des Affaires sociales et de la Santé, le ministère de la Culture et de la Communication ou même, directement du Premier ministre.
- Certaines écoles dépendent d'organismes consulaires, d'autres ont un statut associatif ou autre.

Regroupant 68 % des écoles d'ingénieur habilitées par la CTI, 78,5 % des écoles de management conférant le grade de master et 20 % des écoles dites d'autres spécialités, la CGE est un acteur majeur de l'enseignement supérieur français. Les effectifs étudiants inscrits dans les programmes grande école s'élèvent officiellement à 239 948 étudiants en 2015-2016 dont 37,15 % de femmes en moyenne (soit une progression de 0,3 point par rapport à 2014-2015, où le taux de féminisation s'élevait à 36,8 %) et 13,05 % d'étrangers prétendant au diplôme (contre 13,17 % l'année précédente).

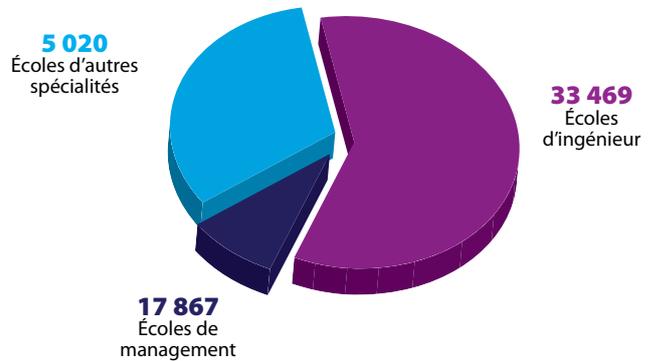
Ayant diplômé à l'issue de l'année 2014-2015, 56 356 étudiants pour le programme grande école, les écoles françaises de la CGE représentent cette année 80 % des flux de diplômés toutes Grandes écoles confondues (dans la définition « délivrant au moins un diplôme conférant le grade de master ») ; la sphère des Grandes écoles diplôme quant à elle à ce jour 39,2 % des étudiants de niveau M toutes formations confondues (soit 1 point de plus que l'année dernière, dû à une augmentation du nombre des diplômés d'écoles de commerce et à une baisse des diplômés universitaires de Lettres, Langues et Sciences humaines (respectivement + 1 000 diplômés et - 1 000 diplômés).

▼ Étudiants inscrits



Source : CGE - population étudiante 2015-2016

▼ Étudiants diplômés du programme grande école



Source : CGE - population étudiante 2014-2015

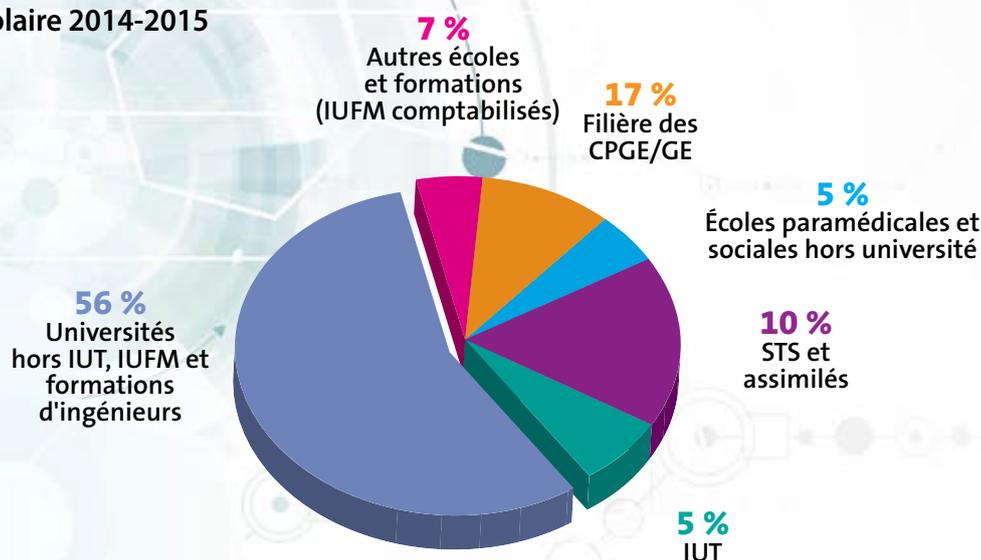
▼ Les grandes filières du supérieur.

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Part du total	Évolution sur 1 an	Évolution sur 7 ans
Étudiants scolarisés dans la totalité des établissements d'enseignement supérieur français	2 231 495	2 234 162	2 315 821	2 319 627	2 343 939	2 386 930	2 429 857	2 470 700		1,7%	10,7%
Universités hors IUT, IUFM et formations d'ingénieurs	1 291 213	1 267 325	1 307 580	1 299 763	1 265 819	1 280 577	1 358 088	1 388 300	56,2%	2,2%	7,5%
IUFM	70 100	64 037	59 953		-	-	-	-	-	-	-
IUT	116 223	118 115	118 139	116 476	110 500	110 105	115 780	116 400	4,7%	0,5%	0,2%
STS et assimilés	230 877	234 164	240 322	242 247	246 025	253 729	254 967	255 200	10,3%	0,1%	10,5%
Écoles paramédicales et sociales hors université	134 407	137 165	136 164	137 370	137 370	140 600	132 935	135 100	5,5%	1,6%	0,5%
Filière des CPGE/GE	301 525	314 362	337 132	353 789	378 779	393 816	402 641	410 600	16,6%	2,0%	36,2%
Autres écoles et formations (IUFM comptabilisés)	157 250	164 524	177 919	169 982	165 749	190 665	165 446	165 100	6,7%	-0,2%	5,0%

Source : RERS 2015

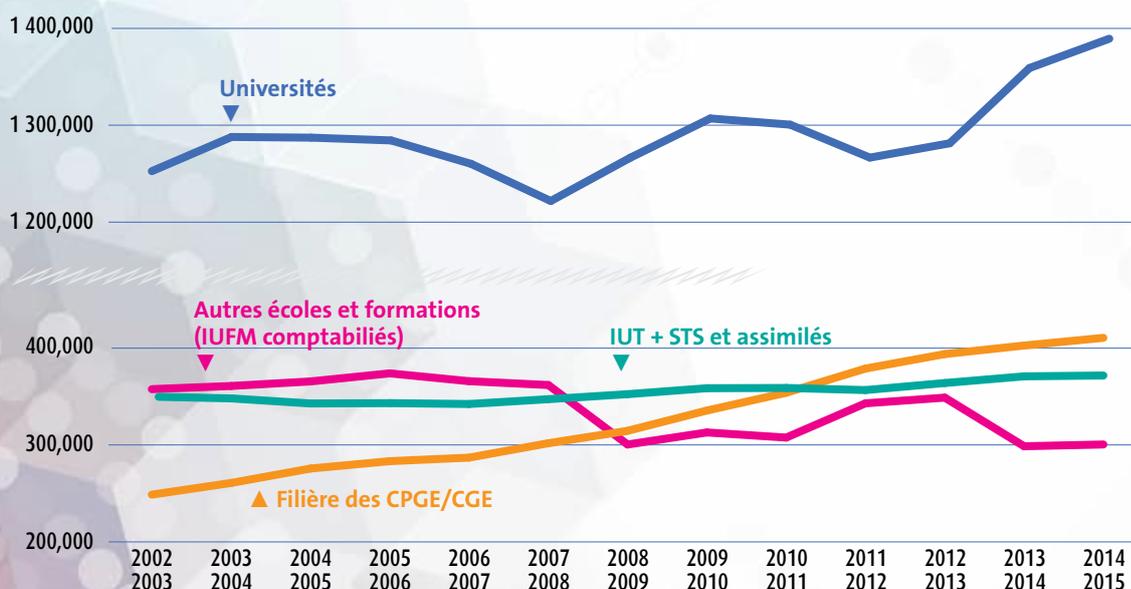
LES GRANDES ÉCOLES : ACTEURS MAJEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Année scolaire 2014-2015



Source : DEPP - RERS 2015

Évolution du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur français



Source : DEPP - RERS 2015

L'ÉVOLUTION DES LABELS

Amorçées en 2015, les réflexions menées par la commission Accréditation sur les différentes évolutions des programmes labélisés font l'objet de nouvelles dispositions applicables dès la rentrée 2016.

En collaboration avec les écoles, ces propositions s'inscrivent d'ores et déjà dans une démarche d'amélioration continue afin de pérenniser un processus d'accréditation de qualité et d'excellence.

CQC : un nouveau label CGE

Le BADGE, formation labélisée de 250 heures environ, jusqu'alors développée dans les Grandes écoles répond majoritairement à une dimension métier qui peut s'enregistrer au RNCP Niveau II. La réforme de la formation professionnelle nécessitait de faire évoluer le label BADGE et un 4^e label CGE : le CQC (Certificat de Qualification et de Compétences) est né. Programme de formation plus court, il vise l'acquisition de compétences de nature transversales ou partielles pouvant être enregistré à l'Inventaire.



Ces deux labels pourront s'inscrire comme une des composantes d'une formation labélisée MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®] ou MSc – Master of Science et constituer un bloc capitalisable pour une Formation Tout au Long de la Vie (FTLV).

La dimension agile et modulable qui leur est propre permet ainsi aux Grandes écoles de diversifier leur offre de formation continue pour mieux s'adapter aux besoins des entreprises.



Accréditation de formations entièrement à distance

Les Grandes écoles de plus en plus impliquées dans la révolution numérique s'engagent sur la création de formations à distance pour lesquelles, les labels de la CGE doivent valider les mêmes garanties que celles dispensées en présentiel. En s'appuyant sur les conclusions transmises par le groupe de travail SFND⁽¹⁾, la commission Accréditation s'est penchée sur la définition de critères spécifiques pour accréditer des formations entièrement à distance.

Le dispositif qui se veut opérationnel dès la rentrée 2016 s'organise en trois étapes : l'habilitation de l'établissement à délivrer ce type de formation, la demande d'accréditation d'une formation et son renouvellement.

ÉTABLISSEMENT CERTIFIÉ NUMÉRIQUE



Phase Pilote d'audits *in situ*

Pour maintenir le degré d'exigence des labels que la CGE octroie à ses écoles membres, la commission Accréditation met en place une phase Pilote d'audits *in situ* dont l'objectif est, dans un cadre d'échange et de transparence, de définir un processus de contrôle optimal.

Les labels de la CGE, dont le positionnement et la distinctivité doivent être visibles, s'inscrivent dans un processus complet d'assurance-qualité et d'amélioration continue construit avec et pour les écoles membres.

1. Stratégies Numériques et Formations à Distance



Montpellier, les 25 et 26 mai 2016

Les Rendez-vous des Référents du Développement Durable (R²D²) est l'événement annuel qui réunit, sur deux journées, au sein d'une ou plusieurs écoles, les membres de la CGE représentés par leurs référents développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) afin d'échanger et de réfléchir aux démarches de responsabilité sociétale qu'ils pilotent, notamment à l'aide des outils du Plan Vert.

Les R²D² de Montpellier BS étaient placés sous le jour de la collaboration entre les référents DD&RS et les référents Ouverture sociale de la CGE par l'organisation d'une première journée commune le 25 mai. Les deux communautés sont amenées à travailler ensemble dans le cadre de la responsabilité sociétale de leurs écoles ainsi que l'a rappelé Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE, lors de son discours d'ouverture.

Côté programme, Montpellier BS et la Conférence des grandes écoles ont proposé deux journées denses balayant des sujets, choisis par les référents, aussi variés que la part de l'engagement étudiant, la formation des personnels et l'impact de la COP21 dans/sur les actions de développement durable et de responsabilité sociétale des écoles. La commission Développement durable a réalisé son traditionnel état des lieux des travaux de l'année et projeté les grandes lignes de son action pour l'année à venir.

Côté organisation, l'équipe emmenée par Sophie Gosselin et Caroline Cazi a su trouver le juste équilibre entre les moments d'échanges, les activités de découverte comme la visite gourmande de la cathédrale de Maguelone, les ateliers de travail participatifs et créatifs et des présentations d'entreprises et d'associations partenaires du territoire telle Face Hérault.

Les R²D² sont devenues des rendez-vous incontournables pour les référents DD&RS des écoles, c'est le moment qu'ils attendent pour se retrouver, échanger, se redynamiser et intégrer les nouveaux venus. C'est aussi le moment pour se projeter dans l'action collective portée par la CGE et par des réseaux partenaires comme CIRSES, SULITEST ou le REUNIFEDD. Les R²D² 2016 ont permis également de prendre connaissance de la nouvelle mouture du Sulitest qui sera disponible en septembre 2016 et de commencer à se mobiliser autour de la future plate-forme pédagogique du guide de compétences transversales liées au DD&RS. Ce chantier, initié en avril 2016 en collaboration avec les universités, le Medef, la CTI, Pole emploi, les étudiants etc. devrait déboucher sur de nombreuses communautés numériques qui partageront des ressources pédagogiques et des référentiels adaptés pour créer les conditions de la formation de décideurs responsables au sein des écoles de la CGE.

Organisation

CGE : comité de pilotage de la commission Développement durable

Montpellier BS : • Sophie Gosselin – Chargée de mission Santé, Handicap et Développement Durable, référente DD&RS • Caroline Cazi – Directrice des Ressources Humaines, de la Diversité et de la RSE

ORGANIGRAMME DE LA CCGE

BUREAU

COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Délégation générale

Applique et met en œuvre les décisions prises par le Bureau, le Conseil d'administration, l'Assemblée générale et les Commissions

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Accréditation

- Labels MASTÈRE SPÉCIALISÉ®, MSc, BADGE, CQC

Amont

- Attractivité des filières scientifiques
 - Filières technologiques
- Formations-Postbac et Réforme du lycée
 - Liesse

Aval

- Enquête Insertion et enquête Insertion MS

Chapitre des écoles de management

- Amont / Concours
 - Compétences
- Innovations pédagogiques
- Qualité / Accréditations
 - Recherche
- Relations entreprises
- Relations internationales

Communication

Développement durable et Responsabilité sociétale

- Accompagnement et partage d'expériences
 - Compétences^[1]
 - Référentiel^[1]
 - Labellisation^[1]
- Relations internationales^[1]

Diversité

- Égalité femmes/hommes
 - Handicap
- Ouverture sociale

Formation

- Activités physiques et sportives
 - Apprentissage
- Entrepreneuriat et innovation
 - Langues et cultures
 - Stages
- Stratégies numériques et formations à distance

Recherche et transferts

- Documentation – Information

Relations internationales

- Afrique
- Amérique du Nord
- Amérique latine
- Asie-Pacifique
 - Italie
- Pays de l'Europe Centrale et Orientale
 - Pays nordiques
- GE-TH (Grandes écoles – *Technische Hochschulen*)^[2]

Vie étudiante

- Accueil des étudiants
- LUCA (Lutte contre les comportements addictifs)
- Vie associative

GROUPES INDÉPENDANTS

DAF : Directeurs des Affaires financières
DSI : Directeurs des Systèmes d'Information

1. Commun CGE/CPU

2. GE-TH : Association loi 1901 faisant office de groupe franco-allemand de la CGE par accord mutuel

LE BUREAU



Présidente
Anne-Lucie Wack
Directrice générale de
Montpellier SupAgro



Vice-président
Entreprises
Yves Portelli
Directeur général adjoint
Enseignement-recherche-
formation, CCI de Paris
Ile-de-France



Vice-président
Écoles
Hervé Biausser
Directeur
de CentraleSupélec



Secrétaire
M'Hamed Drissi
Directeur de l'INSA
de Rennes



Trésorière
Florence Darmon
Directeur général
de l'ESTP

Siègent également au bureau les **Présidents des commissions**



ACCREDITATION
Christophe Digne
Directeur
de Télécom SudParis



AMONT
Hervé Biausser
Directeur
de CentraleSupélec



AVAL
Peter Todd
Directeur général
du groupe HEC



CHAPITRE DES
ÉCOLES
DE MANAGEMENT
Loïck Roche
Directeur général
de Grenoble École
de Management
(GEM)



COMMUNICATION
Sophie Commereuc
Directrice de SIGMA
Clermont



DÉVELOPPEMENT
DURABLE & RSE
Denis GUIBARD
Directeur
de Télécom École
de Management



DIVERSITÉ
Nathalie
Gormezano
Directrice générale
de l'ISIT



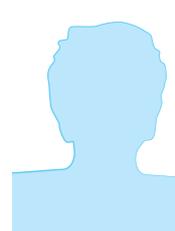
FORMATION
Jean-Michel
Blanquer
Directeur général
du groupe ESSEC
Business School



RECHERCHE ET
TRANSFERTS
Gérard Pignault
Directeur de CPE
Lyon



RELATIONS
INTERNATIONALES
Yves Poilane
Directeur de
Télécom ParisTech



VIE ÉTUDIANTE
Non encore désigné

Le Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Le Comité d'Orientation Stratégique

Le COS initie et mène les réflexions stratégiques de la CGE. Instance de référence et force de proposition pour les acteurs publics et privés de l'enseignement supérieur, le COS est présidé par **Anne-Lucie Wack**, directrice générale de Montpellier SupAgro.

Les membres du COS

ENTREPRISES

AXA : Sandrine Duchêne, directrice des affaires publiques

Bouygues : Philippe Marien, directeur financier du groupe

EDF : Luis Molina, directeur de l'Emploi et du Développement des Salariés

Fondation FACE : René Rozot, directeur Marketing Services

LVMH : Pascal Jouvin, Director, Group Executive Development

ORGANISMES

ANDRH : Bénédicte Ravache, secrétaire générale

IESF : François Lureau, président

Medef: Christian Nibourel, président d'Accenture France

Synergie campus entreprises : Brigitte Durand, présidente

ÉCOLES

CentraleSupélec : Hervé Biaisser, directeur général

École Polytechnique : Yves Demay, directeur général

ESSEC : Jean-Michel Blanquer, directeur général

Institut Mines-Télécom : Philippe Jamet, directeur général

SKEMA : Alice Guilhon, directrice générale

UTC : Alain Storck, président

Le conseil d'administration

Collège ÉCOLES

Hervé Biaisser
Directeur de CentraleSupélec

Jean-Michel Blanquer
Directeur général du Groupe ESSEC

Sophie Commereuc
Directrice de SIGMA Clermont

Francis Cottet
Directeur de ISAE-ENSMA

Florence Darmon
Directeur général de l'École spéciale des travaux publics (ESTP)

Yves Demay
Directeur général de l'École polytechnique

Lorenzo Diez
Directeur général de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy

M'hamed Drissi
Directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA Rennes)

Denis Guibard
Directeur de Télécom École de Management

Olivier Lesbre
Directeur de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO)

Gérard Pignault
Directeur général de l'École supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon (CPE Lyon) (invité permanent du CA)

Yves Poilane
Directeur général de Télécom Paris-Tech

Arnaud Poitou
Directeur de l'École Centrale de Nantes (ECN)

Loïck Roche
Directeur général de Grenoble École de Management

Romain Soubeyran
Directeur général de Mines ParisTech

Alain Storck
Président de l'Université Technologique de Compiègne

Peter Todd
Directeur général du Groupe HEC (invité permanent du CA)

Anne-Lucie Wack
Directrice générale de Montpellier SupAgro

Collège ENTREPRISES

Hélène Bauduin
Responsable Marque Employeur et Recrutements - EDF - DRH Groupe

Anne-Laure Despeaux
Responsable Image Employeur et Relations Écoles - LVMH

Valérie Gaudart
Responsable du Service Marketing RH & Attraction des Talents auprès du DGA RH - ENGIE

Sylvie Lhommet-Kilque
Directrice MAIF Associations & Collectivités - MAIF

Christine Petit
Directrice des Services Partagés France - France Télécom ORANGE

Yves Portelli
Directeur général adjoint Enseignement-Recherche-Formation à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France

Collège AUTRES ORGANISMES

Jean Bastianelli
Proviseur au Lycée Louis-le-grand membre de l'Association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux Grandes écoles (APLCPGE)

Sylvie Bonnet
Présidente de l'Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques (UPS)

Maurice Thévenet
Délégué général de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE)

Joël Thomas
Délégué général des Ingénieurs et scientifiques de France (IESF)

La délégation générale



Délégué général
Francis Jouanjean
☎ 01 46 34 77 62
francis.jouanjean@cge.asso.fr



Responsable Administratif et financier
Chargée de mission Handicap
Stéphanie Lefèvre
☎ 01 46 34 77 62
stephanie.lefevre@cge.asso.fr



Responsable Accréditation
Géraldine Cellier
☎ 01 46 34 77 61
geraldine.cellier@cge.asso.fr



Chargé de mission Relations
internationales et Ouverture sociale
Jules Meunier
☎ 01 46 34 77 63
jules.meunier@cge.asso.fr



Responsable Information-Process
Isabelle Laurencot
☎ 01 46 34 77 56
isabelle.laurencot@cge.asso.fr



Statisticienne
Elisabeth Bouyer
☎ 02 99 05 32 87
elisabeth.bouyer@cge.asso.fr



Chargée de mission Entreprises
et Formation
Imen Missaoui
☎ 01 46 34 77 57
imen.missaoui@cge.asso.fr



Chargée des Relations parlementaires
Chargée de mission Amont
et Recherche & Transferts
Nadia Hilal
☎ 01 46 34 77 59
nadia.hilal@cge.asso.fr



Chargé de mission Communication
André Bismuth
☎ 01 46 34 77 58
andre.bismuth@cge.asso.fr



Chargé de mission Développement
durable et RSE - Aval - Vie étudiante,
en charge des relations avec les
Conférences régionales
Gérald Majou de La Débutrie
☎ 01 46 34 57 58
gerald.majou@cge.asso.fr



Chargée de mission Chapitre
des écoles de management, Égalité
femmes/hommes - Responsable de la
Vie légale - Assistante de la présidente
Françoise Grot
☎ 01 46 34 77 59
francoise.grot@cge.asso.fr



Accueil et réception
Chantal El Gamraoui
☎ 01 46 34 08 42
chantal.elgamraoui@cge.asso.fr

ÉCOLES MEMBRES DE LA CCGE

- **2IE** → www.2ie-edu.org
- **Agrocampus Ouest** → www.agrocampus-ouest.fr
- **AgroParisTech** → www.agroparistech.fr
- **AgroSup Dijon** → www.agrosupdijon.fr
- **AUDENCIA GROUP** → www.audencia.com
- **BBS** → www.brest-bs.com
- **Bordeaux-INP - Bordeaux Sciences Agro**
→ www.a-gro-bordeaux.fr
- **Bordeaux-INP - ENSEIRB-MATMECA**
→ enseirb-matmeca.bordeaux-inp.fr
- **Bordeaux-INP - ENSGTI** → ensgti.univ-pau.fr
- **CELSA Paris - Sorbonne** → www.celsa.fr
- **CentraleSupélec** → www.centralesupelec.fr
- **CFJ** → www.cfjparis.com
- **CFVG** → www.cfv.org
- **Chimie ParisTech** → www.enscp.fr
- **CNAM** → www.cnam.fr
- **CPE Lyon** → www.cpe.fr
- **EBI** → www.ebi-edu.com
- **EC Lille** → www.ec-lille.fr
- **EC Lyon (ECL)** → www.ec-lyon.fr
- **EC Marseille (ECM)** → www.centrale-marseille.fr
- **EC Nantes (ECN)** → www.ec-nantes.fr
- **ECAM Lyon** → www.ecam.fr
- **ECAM Rennes-Louis de Broglie** → www.ecam-rennes.fr
- **ECAM-EPMI** → www.ecam-epmi.fr
- **ECE Paris** → www.ece.fr
- **École des Ponts ParisTech** → www.enpc.fr
- **ECPM** → www.ecpm.unistra.fr
- **EDC** → www.edcparis.edu
- **EDHEC Business School** → www.edhec.com
- **EFREI Ecole d'Ingénieurs** → www.efrei.fr
- **EHESP** → www.ehesp.fr
- **EHTP** → www.ehtp.ac.ma
- **EI.CESI** → www.eicesi.fr
- **EIGSI** → www.eigsi.fr
- **EISTI** → www.eisti.fr
- **EIVP** → www.eivp-paris.fr
- **EM Normandie** → www.ecole-management-normandie.fr
- **EM Strasbourg** → www.em-strasbourg.eu
- **EME** → www.ecole-eme.fr
- **EMLYON Business School** → www.em-lyon.com
- **EN** → www.ecole-navale.fr
- **ENA** → www.ena.fr
- **ENAC** → www.enac.fr
- **ENFA** → www.enfa.fr
- **ENGEES** → engees.unistra.fr
- **ENI Brest** → www.eni-b.fr
- **ENI Metz** → www.eni-m.fr
- **ENIM** → www.enim.ac.ma
- **ENISE** → www.enise.fr
- **ENS** → www.ens.fr
- **ENS Cachan** → www.ens-cachan.fr
- **ENS Lyon** → www.ens-lyon.eu
- **ENSA Montpellier** → www.montpellier.archi.fr
- **ENSA-PB** → www.paris-belleville.archi.fr
- **ENSAD** → www.ensad.fr
- **ENSAE ParisTech** → www.ensae.fr
- **ENSAI** → www.ensai.fr
- **ENSAIA** → www.ensaia.inpl-nancy.fr
- **ENSAIT** → www.ensait.fr
- **ENSAM** → www.ensam.eu
- **ENSArchitecture de Nancy** → www.nancy.archi.fr
- **ENSASE** → www.st-etienne.archi.fr
- **ENSBA** → www.ensba.fr
- **ENSC - Bordeaux-INP** → ensc.bordeaux-inp.fr
- **ENSC Lille** → www.ensc-lille.fr
- **ENSC Montpellier** → www.enscm.fr
- **ENSC Mulhouse** → www.enscmu.uha.fr
- **ENSC Rennes** → www.ensc-rennes.fr
- **ENSCI** → www.ensci.fr
- **ENSCI Les Ateliers** → www.ensci.com
- **ENSEA** → www.ensea.fr
- **ENSEM** → www.ensem.univ-lorraine.fr
- **ENSG - Géologie** → www.ensg.univ-lorraine.fr
- **ENSG - Géomatique** → www.ensg.eu
- **ENSGSI** → www.ensgsi.univ-lorraine.fr
- **ENSIAME** → www.univ-valenciennes.fr/ensiame
- **ENSIC** → www.ensic.univ-lorraine.fr
- **ENSICAEN** → www.ensicaen.fr
- **ENSIIE** → www.ensiie.fr
- **ENSISA** → www.ensisa.uha.fr
- **ENSMM** → www.ens2m.fr
- **ENSSAT** → www.enssat.fr
- **ENSTA Bretagne** → www.ensta-bretagne.fr
- **ENSTA ParisTech** → www.ensta.fr
- **ENSTIB** → www.enstib.univ-lorraine.fr
- **ENTPE** → www.entpe.fr
- **ENV Alfort** → www.vet-alfort.fr
- **EOAA** → www.ecole-air.fr
- **EOGN** → www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn
- **EP Louvain-La-Neuve** → www.uclouvain.be
- **EP Montréal** → www.polymtl.ca
- **EP Paris** → www.polytechnique.fr
- **EPF** → www.epf.fr
- **EPITA** → www.epita.fr
- **ESA Angers** → www.groupe-esa.com
- **ESA Lyon-Bron** → www.esa.sante.defense.gouv.fr
- **ESA Paris** → www.esa-paris.fr
- **ESAIP** → www.esaip.org
- **ESB** → www.ecoledubois.fr
- **ESC Clermont** → www.esc-clermont.fr
- **ESC La Rochelle** → www.esc-larochelle.fr
- **ESC Pau** → www.esc-pau.fr
- **ESC Rennes** → www.esc-rennes.fr
- **ESCE** → www.esce.fr
- **ESCOM** → www.escom.fr
- **ESCP Europe** → www.escpeurope.eu
- **ESDES Ecole de management** → www.esdes.fr
- **ESEO** → www.eseo.fr
- **ESIEA** → www.esiea.fr
- **ESIEE Amiens** → www.esiee-amiens.fr
- **ESIEE Paris** → www.esiee.fr

- **ESIGELEC** → www.esigelec.fr
- **ESIGETEL** → www.esigetel.fr
- **ESILV** → www.esilv.fr
- **ESITC Caen** → www.esitc-caen.fr
- **ESM Saint-Cyr** → www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr
- **ESME-SUDRIA** → www.esme.fr
- **ESPCI ParisTech** → www.espci.fr
- **ESPRIT** → www.esprit.ens.tn
- **ESSCA** → www.essca.fr
- **ESSEC** → www.essec.fr
- **ESSTIN** → www.esstin.univ-lorraine.fr
- **ESTACA** → www.estaca.fr
- **ESTIA** → www.estia.fr
- **STP** → www.estp.fr
- **EVDG** → www.ecole-valdegrace.santé.defense.gouv.fr
- **Gembloux Agro Bio Tech** → www.fusagx.be
- **Grenoble Ecole de Management (GEM)**
→ www.grenoble-em.com
- **Grenoble INP - Ense3** → ense3.grenoble-inp.fr
- **Grenoble INP - ENSIMAG** → ensimag.grenoble-inp.fr
- **Grenoble INP - ESISAR** → esisar.grenoble-inp.fr
- **Grenoble INP - Génie Industriel**
→ genie-industriel.grenoble-inp.fr
- **Grenoble INP - Pagora** → pagora.grenoble-inp.fr
- **Grenoble INP - PHELMA** → phelma.grenoble-inp.fr
- **Groupe ESC Dijon-Bourgogne** → www.escdijon.eu
- **Groupe ESC Troyes** → www.groupe-esc-troyes.com
- **HEC Montréal** → www.hec.ca
- **HEC Paris** → www.hec.fr
- **HEC ULg** → www.hec.ulg.ac.be
- **HEI** → www.hei.fr
- **IAV Hassan II (MAROC)** → www.iav.ac.ma
- **ICAM Lille** → www.icam.fr
- **ICAM Nantes** → www.icam.fr
- **ICAM Toulouse** → www.icam.fr
- **ICD International Business School**
→ www.icd-ecoles.com
- **ICN Business School** → www.icn-groupe.fr
- **IEP Lille** → www.sciencespo-lille.eu
- **IEP Lyon** → www.sciencespo-lyon.fr
- **IEP Paris** → www.sciencespo.fr
- **IESEG** → www.ieseg.fr
- **IFM** → www.ifm-paris.com
- **IFP School** → www.ifp-school.com
- **INPT** → www.inpt.ac.ma
- **INSA Centre Val de Loire** → www.insa-centrevaldeloire.fr
- **INSA Lyon** → www.insa-lyon.fr
- **INSA Rennes** → www.insa-rennes.fr
- **INSA Rouen** → www.insa-rouen.fr
- **INSA Strasbourg** → www.insa-strasbourg.fr
- **INSA Toulouse** → www.insa-toulouse.fr
- **INSEEC Business School** → www.inseec-bs.com
- **Institut d'Optique** → www.institutoptique.fr
- **IPAG Business School** → www.ipag.fr
- **ISA Lille** → www.isa-lille.fr
- **ISAE-ENSMA** → www.ensma.fr
- **ISAE-SUPAERO** → www.isae-supaero.fr
- **ISARA-Lyon** → www.isara.fr
- **ISC Paris** → www.iscparis.fr
- **ISEN Brest** → www.isen.fr/brest.asp
- **ISEN Lille** → www.isen.fr/lille.asp
- **ISEN Toulon** → www.isen.fr/toulon.asp
- **ISEP** → www.isep.fr
- **ISG** → www.isg.fr
- **ISIT** → www.isit-paris.fr
- **ISMANS** → www.ismans.fr
- **ITECH Lyon** → www.itech.fr
- **KEDGE BS** → www.kedgebs.com
- **L'École de design** → www.lecolededesign.com
- **LaSalle Beauvais - Esitpa** → www.lasalle-beauvais.fr ;
→ www.esitpa.org
- **Mines Albi** → www.mines-albi.fr
- **Mines Alès** → www.mines-ales.fr
- **Mines Douai** → www2.mines-douai.fr
- **Mines Nancy** → www.mines-nancy.univ-lorraine.fr
- **Mines Nantes** → www.mines-nantes.fr
- **Mines ParisTech** → www.mines-paristech.fr
- **Mines Saint-Etienne** → www.mines-stetienne.fr
- **Montpellier Business School**
→ www.supdeco-montpellier.com
- **Montpellier SupAgro** → www.supagro.fr
- **NEOMA BS** → www.neoma-bs.fr
- **Novancia Business School Paris** → www.novancia.fr
- **Oniris** → www.oniris-nantes.fr
- **Polytech Clermont-Ferrand**
→ polytech.univ-bpclermont.fr
- **Polytech Grenoble** → www.polytech-grenoble.fr
- **Polytech Lille** → www.polytech-lille.fr
- **Polytech Marseille** → polytech.univ-amu.fr
- **Polytech Montpellier** → www.polytech.univ-montp2.fr
- **Polytech Nantes** → www.polytech.univ-nantes.fr
- **Polytech Orléans** → www.univ-orleans.fr/polytech
- **Polytech Tours** → polytech.univ-tours.fr
- **PSB Paris School of Business (ex ESG MS)**
→ www.psbedu.paris
- **SIGMA Clermont** → www.sigma-clermont.fr
- **SKEMA** → www.skema-bs.fr
- **SUP'COM Tunis** → www.supcom.mincom.tn
- **SUPMECA** → www.supmeca.fr
- **TBS** → www.tbs-education.fr
- **TELECOM Bretagne** → www.telecom-bretagne.eu
- **TELECOM Ecole de Management**
→ www.telecom-em.eu
- **TELECOM Lille** → www.telecom-lille1.eu
- **TELECOM ParisTech** → www.telecom-paristech.fr
- **Télécom Physique Strasbourg**
→ www.telecom-physique.fr
- **TELECOM SudParis** → www.telecom-sudparis.eu
- **Toulouse INP - El Purpan** → www.purpan.fr
- **Toulouse INP - ENI Tarbes** → www.enit.fr
- **Toulouse INP - ENM** → www.enm.meteo.fr
- **Toulouse INP - ENSAT** → www.ensat.fr
- **Toulouse INP - ENSEEIHT** → www.enseeiht.fr
- **Toulouse INP - ENSIACET** → www.ensiacet.fr
- **Toulouse INP - ENVT** → www.envt.fr
- **Université Paris-Dauphine** → www.dauphine.fr
- **UPM** → www.upm.es
- **UTBM** → www.utbm.fr
- **UTC** → www.utc.fr
- **UTT** → www.utt.fr

ENTREPRISES ET ORGANISMES MEMBRES DE LA CGE

Entreprises membres

- CCI FRANCE → www.cci.fr
- CCI Paris Ile-de-France → www.cci-paris-idf.fr
- EDF → www.edf.fr
- ENGIE → www.engie.com/fr
- INTERNATIONAL SOS → www.internationalsos.com
- LVMH → www.lvmh.fr
- MAIF → www.maif.fr
- ORANGE → www.orange.fr

Organismes membres

- ABG-Intelli'agence → www.intelliagence.fr
- AI Cesi → www.aicesi.net
- Amicale ISAE - SUPAERO - ENSICA → www.supaero.org
- ANASUP → www.anasup.fr
- ANRT → www.anrt.asso.fr
- AOCDTF → www.compagnons-du-devoir.com
- AP-HEC → aphec.it-sudparis.eu
- APLCPGE → aplcpge.free.fr
- APPLS → www.netvibes.com/appls
- Association AIHP → www.aaihp.fr
- Association AX → www.polytechniciens.com
- Association des Supelec → www.asso-supelec.org
- Association ENSAM → www.arts-et-metiers.asso.fr
- Association ENSM Saint Etienne → www.mines-saint-etienne.org
- Association ENSTA ParisTech Alumni → www.ensta.org
- Association ESCP Europe Alumni → www.escpeuropealumni.org
- Association HEC → www.hecalumni.fr/fr
- Association TELECOM ParisTech alumni → www.telecom-paristech.org
- CDGEB → www.cdgeb.org
- ENAC Alumni → www.alumni.enac.fr
- EURECOM → www.eurecom.fr
- FNEGE → www.fnege.org
- GENES → www.groupe-genes.fr
- Grenoble INP → www.grenoble-inp.fr
- IESF → home.iesf.fr
- IMT → www.mines-telecom.fr
- ISTP → www.istp-france.com
- La Cellulose → pagora.grenoble-inp.fr
- MINES Paristech Alumni → www.mines-paris.org
- Toulouse INP → www.inp-toulouse.fr
- UPA → upa.it-sudparis.eu
- UPLEGESS → www.uplegess.org
- UPLS → upls.it-sudparis.eu
- UPS → www.prepas.org/ups
- UPSTI → www.upsti.fr

Entreprises partenaires

- Accenture
- ADP
- Atos
- Apec
- AXA
- Bouygues
- Cap Digital
- Capgemini
- Nestlé
- PSA
- RATP
- Thales
- Véolia



Le rôle de la CGE

La Conférence des grandes écoles est un cercle de réflexion (think tank), qui valorise l'expertise collective de ses membres et le rôle des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. La CGE participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur (contribution Assises ESR, StraNES, circulaire année de césure, stages, formation professionnelle ...).

Elle assure un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche.

La CGE est un organisme accréditeur de formations pour ses membres (MASTÈRE SPÉCIALISÉ®, Master of Science, BADGE, CQC). Elle garantit la qualité des programmes ainsi que leur adéquation avec les attentes du marché du travail.

Elle produit des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national, notamment : les enquêtes Insertion, Mobilité internationale, Voies d'accès, Entrepreneuriat, CES Las Vegas et le Baromètre de l'ouverture sociale...

**Conception, illustrations
et mise en pages**



Valérie Latchague Causse
virgulerouge@free.fr
06 81 69 14 99

Crédits photos

© Christian Jacquet
pages 4, 7, 8, 9, 10, 20, 22, 23, 24,
25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 41, 43, 46

© Fotolia
pages 11, 12, 16, 33, 37

Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse - 75015 Paris
tél : 01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr - www.cge.asso.fr
lettre d'information : www.cge-news.com

